

GRAMMAIRE COMPLÈTE

DU

**NOM OU SUBSTANTIF**

PAR

PIERRE-VICTOR STURM

Professeur à l'Athénée de Luxembourg



**LUXEMBOURG**

Imprimerie de la Cour, Victor BÜCK. — Léon BÜCK, successeur

1896



GRAMMAIRE COMPLÈTE  
DE  
**NOM OU SUBSTANTIF**

PAR

PIERRE-VICTOR STURM  
Professeur à l'Athénée de Luxembourg



**LUXEMBOURG**

Imprimerie de la Cour, Victor BÜCK. — Léon BÜCK, successeur

1896



## Lexicologie. — Espèces de noms.

---

### Définition. — Noms concrets, noms abstraits.

1. Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à nommer une personne, un animal ou une chose. Ex. : Louis, élève, cheval, crayon, application.

2. Les *choses* sont : a) *réelles* ou *matérielles*, si elles tombent sous l'un des cinq sens, c'est-à-dire, si on peut les voir, entendre, sentir, goûter, toucher, comme : banc, encrier, encre ; b) *idéales* ou *immatérielles*, si elles ne tombent pas sous les sens, mais qu'elles existent seulement dans l'idée, comme : application, paresse, travail, innocence.

Les noms qui servent à désigner les choses réelles, sont appelés *noms concrets* ; ceux qui servent à désigner les choses idéales, sont nommés *noms abstraits*.

### Noms communs, noms propres.

3. On peut diviser les noms en *noms communs* et en *noms propres*.

4. Le *nom commun* est celui qui convient à toutes les personnes, à tous les animaux ou à toutes les choses de la même espèce, comme : élève, chien, banc.

5. Le *nom propre* est celui qui convient à un seul individu ou à un groupement d'individus, mais qui ne convient pas à tous les individus de la même espèce, comme : Jean, Luxembourg, Alzette.

Ainsi *Jean* peut être le nom de plusieurs hommes, mais il ne convient pas à tous les individus de l'espèce humaine ; plusieurs villes, plusieurs rivières pourraient se nommer Luxembourg, Alzette, mais les noms de Luxembourg, d'Alzette ne conviennent pas à toutes les villes, à toutes les rivières ; Jean, Luxembourg, Alzette sont donc des noms propres.

Les noms propres comprennent : les noms de familles, les prénoms, certains noms donnés spécialement à des animaux, les noms de lieu, les noms d'habitants, les noms d'édifice, les noms de cours d'eau, les noms de montagne.

6. Parmi les noms communs, il y en a qui désignent une collection d'individus semblables, comme : foule, multitude, troupe, troupeau, armée, flotte, forêt, bibliothèque, etc. ; on les appelle *noms collectifs*.

Un *collectif* peut être *général* ou *partitif* :

a) Le *collectif* est *général* quand il désigne la totalité ou une partie déterminée des personnes ou des choses dont on parle ; dans ce cas il est ordinairement précédé de *le, la, les, ce, mon, ton, son, etc.* Ex. : *La multitude* des enfants, *cette foule* d'enfants.

b) Le *collectif* est *partitif* quand il ne désigne qu'un nombre indéterminé des personnes ou des choses dont on parle ; il est ordinairement précédé du déterminatif *un, une*. Ex. : *Une foule* de spectateurs.

### Du genre des substantifs.

7. Il y a en français deux genres : le *masculin* et le *féminin*.

A. — *Genre des noms de personnes et d'animaux.*

8. RÈGLE GÉNÉRALE. — Les noms d'hommes et d'animaux mâles sont du masculin ; Ex. : *le frère, le lion*. — Les noms de femmes et d'animaux femelles sont du féminin ; Ex. : *la sœur, la lionne*.

9. Les noms de personnes et ceux de quelques animaux peuvent être mis au féminin.

#### Formation du féminin dans les substantifs.

10. RÈGLE GÉNÉRALE. — Le féminin des substantifs se forme par l'addition d'un *e* muet. — Ex. : a) Noms de personnes : le parent, la parente ; Louis, Louise ; le Luxembourgeois, la Luxembourgeoise.

De même :

Un aïeul	Le filleul	Un ennemi	Le martyr
un aîné	un orphelin	le rival	un élu
le cousin	un ami	le gourmand	le président

un avocat (Für- sprechen*)	le négociant	le Badois	un Allemand
	le bourgeois	le Bavaois	un Espagnol
un accusé	le citadin	le Bruxellois	un Américain
le condamné	le châtelain	le Danois	un Africain
le mendiant	le villageois	le Gaulois	le Germain
le protestant	Augustin	le Français	le Levantin
le commerçant	Benoit	un Anglais	(Orientale).
le marchand	François	un Irlandais	

REMARQUE. — L'Académie ne donne pas de féminin pour les noms *artisan* (Handwerker) et *partisan* (Anhänger) ; d'après elle, on dit donc :

Cette femme, *artisan* de ma ruine.

Vous n'avez pas de *partisan* plus sincère que Mademoiselle X.

Mais des écrivains modernes ont employé les féminins *artisane*, *partisane*.

Dans la pastorale d'aujourd'hui, les *artisanes* remplacent les bergères. (H. Rigault.)

Habituez-vous à l'idée de vous suffire, comme d'honnêtes *artisanes* doivent et peuvent le faire. (G. Sand.)

Madame de Chatelet vous rendait bien justice ; vous n'aviez point de *partisane* plus sincère. (Voltaire.)

b) Noms d'animaux :

Nom général :	Le mâle :	La femelle :	Le jeune :
L'ours **)	un ours,	une ourse,	un ourson.
Le renard,	le renard,	la renarde,	le renardeau.
Le lapin,	le lapin,	la lapine,	le lapereau.
Le rat,	le rat,	la rate,	le raton.
Le faisan,	le faisan,	la faisane ou faisande,	le faisandeau.
Le serin,	le serin, le poulín (das männl. Füllen).	la serine,	le petit serin.

11. Premier cas particulier. — Noms terminés au masculin par un **e** muet.

RÈGLE. — Ils restent invariables au féminin. — Exemples :

a) Noms de personnes : un et une aide, aveugle, avare, aristocrate, artiste, anthropophage, barbare, camarade, catholique, capable, coupable, complice, concierge, dépositaire, domestique,

\*) *Avocat*, dans le sens propre de celui qui plaide en justice (*Abvocat*), n'a pas de féminin.

\*\*) On fait sentir **s** dans le mot *ours*.

élève, esclave, imbécile, impie, incrédule, infirme, interprète, invalide, locataire, malade, mercenaire, parjure, patriote, pensionnaire, perfide, propriétaire, pupille, rebelle, sauvage; — le et la Belge, Russe, Mède, Perso, Tartare, un et une Asiatique. —  
*b*) Noms d'animaux : un et une aigle.

EXCEPTION. — Changent **e** en **esse** :

*a*) Noms de personnes :

Le comte	la comtesse	Le druide	la druidesse
le prince	la princesse	un hôte	une hôtesse
le maître	la maîtresse	un ivrogne	une ivrognesse
le traître	la traîtresse	un ogre	une ogresse
le prêtre	la prêtresse	le ladre ( <i>Raufer</i> )	la ladresse
le pauvre	la pauvre	le drôle	la drôlesse
le chanoine	la chanoinesse	le borgne	la borgnesse *).

NOTE. — Le nègre, la négresse; le prophète, la prophétesse.

*b*) Noms d'animaux :

Nom général :	Le mâle :	La femelle :	Le jeune :
L'âne,	un âne,	une ânesse,	un ânon.
Le tigre,	le tigre,	la tigresse,	le petit (jeune) tigre.

REMARQUE. — Le *More* (mieux que *Maure*), la *Moresque* (mieux que la *More*); le *mulâtre*, la *mulâtre* ou *mulâtresse*; le *diacre*, la *diaconesse*.

12. Deuxième cas particulier. — Le masculin et le féminin se distinguent au moyen d'une différence dans la terminaison.

*a*) Noms en **er**. — On met un accent grave sur l'**e** qui précède l'**r**, avant d'ajouter l'**e** muet du féminin. — Ex. : le *berger*, la *bergère*.

De même :

Le boucher	Le couturier	Le jardinier	Le nourricier
le boulanger	le cuisinier	le journalier	un ouvrier
le pâtissier	un écolier	le laitier	le portier
le cabaretier	le fermier	le mercier	le prisonnier
le cafetier	le fruitier	le messager	le teinturier
le chapelier	le guerrier	le meunier	etc.
le conseiller	un infirmier	le meurtrier	

\*) Le féminin *borgnesse* est un terme bas et injurieux qu'on emploie quelquefois pour dénigrer ou pour se moquer. (Littré.)



b) Noms en **an, en, on, el, et, ot**. — Ils doublent la consonne finale avant de prendre l'**e** muet du féminin. — Exemples :

α) Noms de personnes :

Jean	un Athénien	le Chaldéen	le Gascon
le paysan	un Autrichien	un Européen	le Saxon
le chrétien	le Bohémien	le Troyen	le criminel
le luthérien	le Corinthien	le baron	le mortel
le païen	un Égyptien	le glouton	le cadet
le citoyen	un Indien	le patron	le sujet
le musicien	le Norvégien	le vigneron	le marmot (fleine)
le théologien	le Parisien	le Brabançon	Knabe)
un Alsacien	le Prussien	le Breton	le sot.
un Algérien	le Tyrolien	le Bourguignon	

PREMIÈRE REMARQUE. — Le compagnon, la compagne ; le larron, la larronnesse.

DEUXIÈME REMARQUE. — *Jean* et *paysan* sont les seuls noms en **an** qui doublent la consonne **n** avant de prendre l'**e** muet du féminin ; ainsi on dit : un **Persan**, une **Persane** ; un **Mahométan**, une **Mahométane**.

TROISIÈME REMARQUE. — Un Hottentot, une Hottentote.

β) Noms d'animaux :

Nom général :	Le mâle :	La femelle :	Le petit :
Le chien,	le chien,	la chienne,	le petit chien.
Le lion,	le lion,	la lionne,	le lionceau.
Le paon (pr. pan),	le paon,	la paonne (pr. pâne),	le paonneau (pr. pâneau).
	un aiglon,	une aiglonne,	
Le linot,	le linot,	la linotte,	le petit linot.

c) Noms qui appartiennent à **diverses terminaisons**.

α) Noms de personnes :

Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Le fils	la fille	un époux	une épouse
le roi	la reine	le veuf	la veuve
le dieu	la déesse	le juif	la juive
le duc	la duchesse	le devin	la devineresse
un abbé	une abbesse	le czar (tsar)	la czarine (tsarine)
le héros	l'héroïne	le Grec	la Grecque
le favori	la favorite	le Turc	la Turque.

## β) Noms d'animaux :

<b>Nom général :</b>	<b>Le mâle :</b>	<b>La femelle :</b>	<b>Le petit :</b>
Le chameau,	le chameau,	la chamelle,	le chamélon.
Le chevreuil,	le chevreuil,	la chevrette,	le chevrillard ( <i>die Fige</i> ).
Le daim,	le daim,	la daine,	{ le petit daim. la petite daine.
Le lévrier,	le lévrier,	la levrette,	le levron.
Le loup,	le loup,	la louve,	le louveteau.
Le mulet,	le mulet,	la mule,	{ le petit mulet. la petite mule.
	un agneau,	une agnelle.	
	le poulain,	la pouliche.	
Le canard,	le canard,	la cane,	le caneton.
Le dindon,	le dindon,	la dinde,	le dindonneau.
Le perroquet,	le perroquet,	la perruche,	{ le jeune perroquet. la jeune perruche.
Le tourtereau,	le tourtereau,	la tourterelle,	{ le petit tourtereau. la petite tourterelle.

d) Noms en **eur**.

α) Les noms en **eur** et en **teur** qui viennent régulièrement d'un participe présent en **ant**, font au féminin **euse**. Ex. : le causeur, la causeuse ; le menteur, la menteuse.

De même :

Le bailleur*)	un entrepreneur	le repasseur	un acheteur
le blanchisseur	le fileur	le rieur	le flatteur
le brocheur	le joueur	le tailleur	le prêteur
le coiffeur	le moissonneur	le trompeur	un emprunteur
le devineur (Er- rater)	le pêcheur	le vendangeur	le tricoteur
	le receveur	le voleur	le rapporteur, etc.

PREMIÈRE EXCEPTION. — Font **eresse** :

Le bailleur, la baillesse\*\*); un enchanteur, une enchanteresse ; le défendeur (*der sich Verteidigende, der Verflagte*), la

\*) Du verbe *bäillen*, *gähnen*.

\*\*), Celui, celle qui donne à bail (*Bermieter, Bermieterin*).

défenderesse ; le pécheur, la pécheresse ; le singeur, la singeresse ; le vengeur, la vengeresse.

NOTE. — Le défenseur, *der Verteidiger*, n'a pas de féminin.

DEUXIÈME EXCEPTION. — Font **trice** :

Un exécuteur, une exécutrice ; un inspecteur, une inspectrice ; un inventeur, une inventrice ; le persécuteur, la persécutrice.

TROISIÈME EXCEPTION. — Le charmeur, *der Bezaubernde*, la charmeuse et la charmeresse ; le gouverneur, *der Statthalter*, *Erzieher*, la gouvernante ; le procureur, *der Bevollmächtigte*, la procuratrice.

β) Les noms en **teur** qui ne viennent pas régulièrement d'un participe présent en **ant**, font au féminin **trice**. Ex. : un acteur, une actrice.

De même :

Bienfaiteur	directeur	malfaiteur	traducteur
collaborateur	imitateur	moniteur	tuteur
créateur	instituteur	protecteur	versificateur
cultivateur	législateur	rémunérateur	délateur
dessinateur	libérateur	spectateur	dénonciateur.

γ) Le *prieur*, *der Prior*, *Obere*, forme son féminin régulièrement par l'addition d'un **e** muet. Ex. : Madame la prieure, *die Frau Oberin*.

δ) Noms en **eur** qui forment leur féminin par diverses terminaisons :

Un ambassadeur, une ambassadrice ; un empereur, une impératrice.

ε) Noms en **eur** qui ont deux féminins.

*Chasseur*, dont le féminin est régulièrement *chasseuse*, fait *chasseresse* dans le style élevé. Ex. : Ces dames sont d'adroites *chasseresses*. — Les nymphes *chasseresses*. — Les poètes représentent Diane *chasseresse* armée d'un arc et d'un carquois.

*Chanteur* fait *chanteuse* au féminin : une femme qui chante est une *chanteuse*. — Le féminin *cantatrice* désigne une chanteuse de profession distinguée par son talent. Ex. : L'Italie nous a fourni plusieurs illustres *cantatrices*.

*Débiteur*, *Herumträger*, *Verbreiter*, *Ausstreuer* (verbe débiter), fait *débiteuse* au féminin : Une *débiteuse* de nouvelles, de men-

songes. — *Débiteur*, *Schuldner* (*lat. debitor*), fait *débitrice* au féminin : Elle est ma *débitrice* de cent francs.

*Demandeur*, *der Bittende, Begehrende, Bettler, Bittsteller* (celui qui fait une question, qui fait le métier de demander) fait, au féminin, *la demandeuse*. Ex. : Les bohémiennes sont d'infatigables *demandeuses*.

*Demandeur*, *Kläger* (style du palais : celui qui intente une action, qui forme une demande en justice) fait, au féminin, *la demanderesse*. Ex. : Celle qui demande en justice, est une *demanderesse*.

*Vendeur*, *Verkäufer*, fait, au féminin, *la vendeuse* : Les halles sont entourées de nombreuses *vendeuses*. Dans le style du palais, il fait *la venderesse* : Le marché est nul pour les juges quand la *venderesse* a dissimulé les vices de l'objet vendu.

13. **Troisième cas particulier.** — On se sert de mots différents pour désigner le mâle et la femelle.

a) Noms de personnes :

<b>Masculin.</b>	<b>Féminin.</b>	<b>Masculin.</b>	<b>Féminin.</b>
Homme	femme	frère	sœur
mari	femme	oncle	tante
père	mère	neveu	nièce
papa	maman	gendre	bru
garçon	fille	parrain	marraine
jeune homme	demoiselle	compère	commère
monsieur	madame	courtisan	dame d'honneur*).

b) Noms d'animaux :

<b>Nom général :</b>	<b>Le mâle :</b>	<b>La femelle :</b>	<b>Le petit :</b>
Le cheval,	un étalon,	la cavale ou la jument,	le poulain ou le poulain.
Le bœuf,	le taureau,	la vache,	le veau.
Le cochon,	le verrat,	la truie ou la coche,	le cochon de lait.
Le mouton,	le bélier,	la brebis,	un agneau.
La chèvre,	le bouc,	la chèvre,	le chevreau.

\*) Courtisan, *Höfling*, fait au féminin dame d'honneur ; mais le courtisan, *der Schmeichler*, fait au féminin la courtisane, *die Schmeichlerin*. — La courtisane désigne aussi une femme de mœurs déréglées (*Huhterin*).

Nom général :	Le mâle :	La femelle :	Le petit :
Le chat,	le matou,	la chatte,	le chaton.
Le lièvre,	le lièvre,	la hase,	le levraut.
Le cerf,	le cerf,	la biche,	le faon de biche.
Le sanglier,	le verrat,	la laie,	le marcassin.
La poule,	le coq,	la poule,	le poussin.
Une oie,	le jars (pr. jar),	une oie,	un oison.
Le singe,	le singe,	la guenon,	{ le petit singe, { la guenuehe { (jeune guenon).

14. **Quatrième cas particulier.** — Noms qui n'ont pas de formes spéciales pour le féminin.

Les noms qui désignent des professions exercées communément par des hommes, n'ont pas de formes spéciales pour le féminin lorsqu'ils sont exceptionnellement employés pour désigner des femmes.

Les plus usités sont :

Juge	écrivain	docteur	laboureur
avocat *)	poète	médecin	oppresseur
avoué	éditeur	chirurgien	vainqueur
greffier	historien	pharmacien	contradicteur
huissier	géographe	professeur	amateur ***)
bourgmestre	peintre	philosophe	prédécesseur
échevin	compositeur	orateur	successeur
soldat	graveur	précepteur	assassin
officier	sculpteur	guide	censeur
général **)	architecte	témoin	détracteur
auteur	géomètre	intercesseur	etc.

Si l'on veut spécifier le féminin, on place devant ces noms le mot *femme*. Ex. : Un auteur, ein Schriftsteller ; une femme auteur,

\*) Avocat, Advokat, n'a pas de féminin ; avocat, Jurisprecher, fait *avocate* au féminin (cf. § 40).

\*\*) La générale signifie : a) die Generalin, die Frau eines Generals ; b. die Oberin.

\*\*\*) LITTÉRÉ donne le féminin *amatrice*, mais il ajoute qu'il est peu usité. On dit ordinairement d'une femme : elle est *amateur* de musique, tout comme on dit : elle a été *artisan* de mes malheurs ; elle a été notre *vainqueur* ; elle se fait le *censeur* de nos actions.

eine Schriftstellerin. Mais on dira sans le mot femme : Elle est poète (le pronom *elle* indique suffisamment qu'il s'agit d'une femme). — La comtesse est l'auteur (et non pas, la femme auteur) de ce livre. — Madame de Sévigné est un auteur spirituel (on sait qu'il s'agit d'une femme).

PREMIÈRE REMARQUE. — L'Académie reconnaît aussi *poétesse* comme féminin de *poète* ; mais elle ne reconnaît pas *doctoresse*, que quelques auteurs ont employé comme féminin de *docteur*.

DEUXIÈME REMARQUE. — Le *combattant*, der Kämpfer, n'a pas de féminin, sauf lorsqu'il se dit, par plaisanterie, de gens qui se battent à coups de poing ; en ce cas, il a un féminin, *combattante*.

Expressions à noter :

Madame votre mère, Ihre Frau Mutter. Comment va madame L. ? Wie geht es Ihrer Frau Gemahlin, Herr L. ?

Le docteur, der Doktor ; une femme docteur, eine Doktorin ; elle est docteur, sie ist Doktorin.

Lorsqu'on parle de la femme d'un docteur, p. ex., l'Allemand dit : die Frau Doktor, oder, die Frau Doktorin ; le Français dit : Madame N. : Wie geht es der Frau Doktor (in) ? Comment va madame N. ?

Les dames partagent les titres de leurs maris ; Exemples :  
Madame la Grande-Duchesse. Madame la conseillère.  
Madame la ministre. Madame la professeur, etc.

15. Cinquième cas particulier. — Quelques noms sont féminins quoiqu'ils désignent des êtres mâles :

- A. Nom de l'instrument pour celui qui joue de cet instrument :  
La clarinette, der Clarinettist (on dit aussi le clarinettiste).  
La flûte, der Flötenspieler (on dit aussi le joueur de flûte ; *flûtiste* est un néologisme).
- B. Nom de la voix pour celui qui chante cette voix :  
La haute-contre, der Altist (la plus haute voix d'homme).  
La taille, der Tenorist, Tenor (aujourd'hui, le ténor).  
La haute-taille, der erste Tenor (aujourd'hui, le premier ténor).  
La basse-taille, der zweite Tenor (aujourd'hui, le baryton ou la première basse).  
La basse ou basse-contre, der Bassist.

## C. Dans l'armée :

La recrue	la vedette (Reiterwache)	une estafette (ein reitender Eilbote)
la sentinelle	la patrouille (Streifwache)	une épée (Haudegen)
	la vigie (Schiffswächter)	une ordonnance.

## D. Autres expressions :

La dupe, der Betrogene, Geperle	la pratique, die Kundschafft.
la caution, der Bürge	la connaissance, der Bekannte.

16. **Sixième cas particulier.** — Un grand nombre de noms d'animaux n'ont qu'une forme pour désigner les deux sexes. (Noms épiciènes\*). — Exemples :

Le corbeau	le rossignol	la cigale	la panthère
la corneille	la pie	la pintade	un éléphant
le hibou	la fauvette	le cygne	etc.
le moineau	le coucou	le renne	
le chardonneret	le merle	la girafe	

Si l'on veut préciser, on ajoute à ces noms les adjectifs *mâle* et *femelle* :

L'éléphant mâle, l'éléphant femelle ;  
 le corbeau mâle, le corbeau femelle ;  
 la corneille mâle, la corneille femelle ;

et si le nom générique précède, la distinction se fait par les substantifs *le mâle* et *la femelle*. Exemple :

*Le merle* construit son nid dans les buissons ou sur des arbres de hauteur médiocre. Tandis que *la femelle* couve les œufs et se charge des soins qu'exigent les petits nouvellement éclos, le *mâle* pourvoit aux besoins de la famille.

## B. — Genre des noms de choses et des noms d'animaux dits « Noms épiciènes ».

17. Le genre de ces noms se reconnaît :

1° à la signification ; — 2° à la terminaison.

18. Sont *masculins* d'après la signification :

1° Les adjectifs pris substantivement, lorsqu'ils se rapportent à un nom mâle ou qu'ils sont employés dans un sens abstrait, comme : le sage, le brave, le faible, l'agréable, le beau, le vrai, le chaud, le froid, le pire, le jaune, le rouge, l'orange, etc.

\*) Le genre des noms épiciènes sera étudié avec celui des noms de choses.

2° Tous les mots employés *accidentellement* comme substantifs, comme : le faire, le rire, le déjeuner, le diner, le souper, le lever, le coucher, le devoir, le souvenir, le pouvoir, le reçu, le bien, le mal, le peu, le car, le pour, le contre, l'envers, etc.

3° Les noms des corps simples (non métalliques ou métalliques), comme : l'hydrogène, l'oxygène, le mercure, l'or, l'argent, le fer, le cuivre, le platine, le plomb, l'étain, le zinc, le soufre, etc. Mais : la tôle.

4° Les noms de la nomenclature décimale : le mètre, un are, le stère, le gramme, le litre, le franc, le décime, le centime.

5° Les noms des saisons, des mois et des jours : le printemps, un été, un automne, un hiver ; le janvier, etc. ; le dimanche, etc.

REMARQUE. — La particule **mi** placée devant les noms des mois les rend féminins. Ex. : la mi-janvier, la mi-août.

6° Les noms des quatre points cardinaux : le nord, le sud, l'est, l'ouest.

7° Les noms d'arbres, d'arbrisseaux et d'arbustes :

Le pommier	le noyer	le frêne	le groseiller
le poirier	le noisetier ou	le platane	le framboisier
le néflier	coudrier	un érable	le rosier
le cerisier	le châtaignier	le tilleul	un églantier
le prunier	le marronnier	le robinier ou	le prunellier
un abricotier	le sorbier des	faux-acacia	le buisson ardent
le pêcher	oiseaux	un alisier	le houx
un amandier	le chêne	un aune	le troène
le figuier	le hêtre	le tremble	le cornouiller
un oranger	le charme	le cèdre	le chèvrefeuille
le citronnier	le bouleau	le peuplier	le jonc
le cognassier	le sapin	le saule	le roseau
le mûrier	le pin	le magnolier	le chardon
le grenadier	le mélèze	le myrte	le lierre
un olivier	un if	le sureau	le genêt
le palmier	le thuia	le lilas	le buis.
le dattier	le genévrier	le laurier	
le cocotier	un orme	le viorne*)	

\*) Les botanistes disent **le** viorne, l'Académie écrit **la** viorne.



EXCEPTION. — Sont féminins : une épine, une aubépine, une épine-vinette, la ronce, la vigne, la pervenche, une yeuse.

REMARQUE. — Les autres noms de plantes, ceux qui ne réveillent pas dans l'esprit l'idée d'un arbre, d'un arbrisseau ou d'un arbuste, suivent généralement le genre indiqué par leur terminaison. Exemples : le fraisier, le lin, une oscille, la luzerne. — Mais : le trèfle.

8° Les noms de *fleuves*, du moins ceux qui emportent absolument l'idée de fleuve, comme :

Le Niémen	le Minho	le Dniester	l'Èbre
l'Oder	le Douro	le Dniéper	le Rhône
le Wésér	le Guadalquivir	l'Oural	le Tibre
l'Ems	l'Arno	le Volga	l'Adige
le Rhin	le Pô	l'Elbe	le Danube.
l'Escaut	le Don	le Tage	

Quelques noms de fleuves sont féminins, probablement parce qu'on y a attaché plutôt l'idée de rivière que celle de fleuve ; ce sont :

La Vistule	la Tamise	la Loire	la Saône	la Gironde
la Meuse	la Seine	la Garonne	la Dordogne	l'Aude.

Les noms de *rivières* ou *affluents de fleuves* suivent, à quelques exceptions près, le genre indiqué par leur terminaison.

a) Sont masculins, comme n'étant pas terminés par **e** muet :

Le Havel	le Mein	le Leck	le Lech
l'Elster	l'Ilh	l'Yssel	le Waag
le Neckar	le Vaal	le Tessin	le Pruth, etc.

EXCEPTION. — Sont féminins :

La Ghiers	la Syr	la Wark	la Reuss
la Wiltz	l'Ernz blanche	la Dal	la Linmat
la Clerf	l'Ernz noire	la Severn	la Ruhr
l'Our	la Mamer	la Moldau	la Theiss.

b) Sont féminins, comme étant terminés par **e** muet :

La Moselle	l'Alzette	la Lippe	la Trébie	la Drave
la Sure	la Pétrusse	la Sègre	la Marche	la Save.

*Volga* est le seul nom de fleuve ou de rivière en **a** qui soit masculin, tous les autres sont *féminins* : la Petchora, la Dwina, la Néva, la Duna, la Gotha, la Guadiana, etc.

Dans ce qui précède, nous n'avons considéré que les fleuves et rivières de l'Europe ; pour les autres parties du monde, la règle générale souffre encore moins d'exceptions.

ASIE. — Il n'y a que quelques noms de fleuves et de rivières en **a** qui soient féminins : la Kolyma, la Léna, la Narba la, la Djemma, etc. — Les autres noms de fleuves sont masculins : le Tigre, l'Euphrate, le Gange, etc.

AFRIQUE. — Sont féminins : la Medjerdah, la Malouya, la Gambie. — Les autres sont masculins : le Nil, le Niger, le Gongo, etc.

AMÉRIQUE. — Sont féminins : la Severn, la Dalaware, la Magdaléna, la Cauca, la Madeira, la Trinité. — Tous les autres sont masculins : l'Amazone, le Mackenzie, le Nelson, le Niagare, le Mississippi, le Missouri, etc.

Océanie. — Les quelques fleuves de l'Océanie sont tous masculins : le Murray, le Darling, le Victoria-Cooper, etc.

9° Les noms de *pays* et de *villes*, s'ils ne sont pas terminés par un **e** muet. Exemples :

Le Luxembourg	le Brandebourg	le Tyrol	le Chili
le Danemark	le Brabant	le Salzbourg	le Paraguay
le Portugal	le Palatinat	le Piémont	les Pays-Bas
le Wurtemberg	le Nassau	le Brésil	etc.
Luxembourg	Dublin	Orléans	Metz
Amsterdam	Paris	Bordeaux	Munich
Anvers	Lyon	Strasbourg	etc.

EXCEPTION. — Sont féminins : Jérusalem, Sion, Tyr, Ilion (Troie), Albion (nom poétique pour l'Angleterre). — Ex. : La perfide Albion. La malheureuse Sion (Jérusalem). L'ancienne Tyr.

REMARQUE. — Les auteurs emploient quelquefois au féminin des noms de villes non terminés par un **e** muet. Cet emploi est justifié, à cause du mot féminin *ville* sous-entendu. — Ex. : Moscou est déserte. Riga était pleine de marchandises appartenant aux Hollandais.

10° Les noms de *bourgs*, de *villages*, de *lacs*. — Ex. : Bettembourg est grand. Hespérange est beau. Le Zuydersée, le Ladoga, le Wener, le Wetter, le Mélar, le Léman, le Titicaca, etc.

11° Les noms de *montagnes*. — Ex. : le Jura, le Caucase, le Pinde, le Balkan, le Vésuve, l'Etna, le Parnasse, l'Olympe, l'Hima

laya, le Taurus, le Liban, les Carpathes, les Sudètes, les Apennins, etc.

Sont *féminins* : les Ardennes, les Alpes, les Pyrénées, les Vosges, les Cévennes, les Doirines, les Andes ou Cordillères, la Jungfrau.

12<sup>e</sup> Les noms des fruits et des fleurs, s'ils ne sont pas terminés par **e** muet.

*Fruits* : un abricot, le marron, le coing, le citron, le melon, le raisin, un ananas, le mûron (ou, la mûre de ronce, mûre sauvage), le myrtil (ou la myrtille), le gland. — Mais : *la noix*.

*Fleurs* :

Le myosotis	le réséda	le mufleau	le glaïeul
le muguet	le fuchsia	le soleil ou tour-	le cactus
un œillet	le dahlia	nesol	le bluet (bleuet)
un iris	le yucca	le phlox	le coquelicot.
le lilas	le lis	un aloès	
le bégonia	le pavot	le géranium	

19. Sont *féminins* d'après la signification :

1<sup>re</sup> Les noms des fruits et des fleurs s'ils sont terminés par **e** muet.

*Fruits* :

La pomme	la figue	la datte	la prunelle
la poire	une orange	la noisette	la myrtille
la nêlle	la cognasse	la châtaigne	la cornouille
la cerise	la mûre	la groseille	une alise
la prune	la grenade	la fraise	la faine.
la pêche	une olive	la framboise	
une amande	la tomate	la mûre de ronce	

EXCEPTION. — Le concombre.

*Fleurs* :

La rose	la marguerite	la pivoine	la moutarde
une églantine	la tulipe	la véronique	la nielle des blés
une anémone	la cinéraire	la renoncule	la chicorée
la primevère	la campanule	la digitale	la guimauve
la violette	la jacinthe	la jonquille	la ciguë
la pâquerette	la giroflée	la capucine	la belladone
la reine-marguerite	la pensée	la balsamine	etc.
	la perce-neige	une amaranthe	

EXCEPTIONS. — Le narcisse, un héliotrope, un hélianthe (le soleil), le colchique d'automne, un ellébore (hellébore), le cyclame.

2° Les noms des cinq parties du monde : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Océanie.

3° Les noms de *pays* et de *villes* terminés en **e** muet. — Ex. : la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Russie, la Suisse, etc. Rome, Carthage, Coblenze, Cologne, Lisbonne, Vienne, etc.

EXCEPTION. — Sont *masculins* : le Maine, le Hanovre, le Péloponèse, le Mexique, le Bengale. Le Caire, le Havre.

4° Les noms de *villes* terminés en **es**. — Ex. : Athènes, Thèbes, Bruxelles, Londres, Malines, Gènes, Trèves, etc.

EXCEPTION. — *Versailles* est masculin : Le beau Versailles.

REMARQUE. — Les noms propres d'*îles* peuvent toujours être employés comme féminins, à quelque terminaison qu'ils appartiennent, parce qu'on peut toujours sous-entendre le nom féminin *île*. — Ex. : *Paros* était renommée par ses beaux marbres blancs.

20. Sont *masculins* d'après la terminaison, les noms de choses et les noms épicènes qui ne se terminent pas au singulier par un **e** muet.

Exemples empruntés à toutes les terminaisons :

Le choléra, le lama ; — le degré ; — le défi, le canari, le colibri ; — le zéro ; — le herceau, le coucou, le moineau ou passereau, l'étourneau ou saussonnet, le zébu ; — le radoub ; — le banc, le pic, le basilic ; — le billard, le léopard, le lézard, le homard, le crapaud ; — un œuf ; — le poing, le hareng ; — un almanach ; — le rock ; — le calcul, le travail, le chacal, un écureuil, le rossignol, le bouvreuil ; — le nom ; — le soin, le poisson, le poison, un élan, le faucon, le milan, le pigeon, le pélican, le dragon, le plongeon, le pinson ; — le camp, le champ ; — le mur, le danger, le tour (die Weisheit), le castor, le vautour, le condor, l'autour, l'épervier, le butor ; — le temps, le rhinocéros, le putois, l'ibis ; — un art, le désert, le fruit, un éléphant, le chardonneret, le roitelet, le brochet, le turbot, le rouget ; — le choix, le flux, le reflux, le taux, le sphinx, le lynx ; — le nez.

Sont *féminins* :

En **a** : la villa ;

» **é** : les mots en **té** (comme bonté) et en **tié** (comme pitié), moins les suivants : le côté, le comité, le comté, l'été, le pâté, le traité, le jeté, le précipité ;

» **i** : la fourmi, la merci, (*das Erbarmen* ; mais *le merci, der Daut*), la foi, la loi, la paroi ;

En **u** : la vertu, la tribu, la glu, l'eau, la peau ;  
 » **f** : la clef (ou clé), la nef, la soif ;  
 » **m** : la faim ;  
 » **n** : la fin ;  
 » **ion** : la rébellion ;  
 » **çon** : la façon, la leçon, la rançon ;  
 » **sson** : la boisson, la cuisson, la moisson, la mousson, la paisson ;  
 » **son** = **çon** : la chanson ;  
 » **son** = **zon** : la cloison, la garnison, la guérison, la pâmoison, la prison, la toison, la trahison ;

Les noms en **aison** : maison, etc. ;

» » » **cion, sion, tion, xion, gion** et **nion**, moins les deux suivants : le bastion, le scion ;

En **r** : la chair, la cuiller (ou cuillère), la mer, la cour, la tour (Turm) ;  
 Les noms de choses en **eur** (candeur, grandeur, lueur, etc.), moins les six suivants : le cœur, le chœur, l'heur (Glück), l'honneur, le labeur, le pleur (Weißheit), ainsi que leurs composés : bonheur, etc. ;

En **s** : la fois, la vis, la souris ;

» **t** : la dent, la gent, la dot, la mort, la forêt, la part, la hart ;

» **x** : la chaux, la faux, la paix, la croix, la poix, la voix, la perdrix.

REMARQUE. — Les mots Noël, Toussaint, Babel, Tempé ne sont *féminins* que par ellipse des mots fête, tour, vallée ; la Noël = la fête de Noël, etc. — Il faut noter que le mot *Noël* n'est féminin que lorsqu'il est employé avec l'article ; sans article, il est masculin : Noël a été *vert* cette année. — On dit de même : **la** Saint-Jean, **la** Saint-Nicolas, etc., parce qu'on sous-entend le mot fête : la (fête de) Saint-Jean, etc.

21. Sont *féminins* d'après la terminaison, les noms de choses et les noms épiciques terminés par un **e** muet. — Ex. : Une estime, une offre, une ombre, la pantoufle, la poudre, la girafe, la panthère, etc.

Comparez :

Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Un aiguillon	une aiguille	le bec	la becquée
un ail	une aile	le bétail	la bête
un air	une aire	le bond	la bonde
un an	une année	le boulet	la boule
un arc	une arche	le capital	la capitale
un auget	une auge	le cas	la case
le bal	la balle	le chenil	la chenille
le banc	la banque	le chiffon	la chiffe
le bas	la base	le col	la colle

<b>Masculin.</b>	<b>Féminin.</b>	<b>Masculin.</b>	<b>Féminin.</b>
le conduit	la conduite	le mal	la malle
le cordon	la corde	le mare	la mare
le côté	la côte	le matin	la matinée
le coulis	la coulisse	le mépris	la méprise
le coup	la coupe	le mont	la montagne
le cours	la course	le mur	la muraille
le défaut	la faute	un oubli	une oubliée
les dépens, (m.)	la dépense	le parti	la partie
le destin	la destinée	le plant	la plante
le différent	la différence	le pont	la ponte
le dos	la dose	le port	la porte
un envi	une envie	le pré	la prairie
un espoir	une espérance	le roc (rocher)	la roche
le fil	la file	le rond	la ronde
le flot	la flotte	le salon	la salle
le fossé	la fosse	le sel	la selle
le gaz	la gaze	le soir	la soiree
le goût	la goutte	le statut	la statue
le grain	la graine	le tableau	la table
le griffon	la griffe	le teint	la teinte
le gril	la grille	le trait	la traite
l'heur	l'heure	le troupeau	la troupe
le jour	la journée	le vallon	la vallée
le jupon	la jupe	le vent	la vente
le lit (le lis)	la lie	le vitrail	la vitre
le lieu	la lieue	le vol	la volée.

Il faut noter en revanche : **le** foie, **la** foi, **la** fois ; **le** vice, **la** vis.

22. Bien que la règle précédente se trouve confirmée par de nombreux exemples, elle présente pourtant beaucoup d'exceptions, dont nous citerons les plus importantes.

PREMIÈRE EXCEPTION. — Sont *masculins*, les noms des terminaisons suivantes :

- a) **age** : un âge, le courage, un étage, le feuillage, un héritage, etc.  
Sont féminins : la cage, une image, la nage, la page, la plage, la rage.
- b) **aire** : un itinéraire, le rosaire, le salaire, etc.  
Sont féminins : une affaire, la chaire, la grammaire, la paire.
- c) **ège** : le collège, le cortège, le siège, etc.
- d) **ème** et **ême** : le poème, le thème, le baptême, le carême, etc.  
Est féminin : la crème.

NOTE. — La particule **mi** placée devant le mot *carême* le rend féminin : la *mi-carême*.

- e) **isme** : le catholicisme, le paganisme, le patriotisme, le prisme, etc.  
 f) **ome** et **ôme** : le tome, le dôme, etc.

DEUXIÈME EXCEPTION. — Les noms terminés en **ale, ole, ule, ire, oire, ure, ie** sont généralement féminins. — Ex. : La cigale, la casserole, la féoule, la cire, une armoire, la ceinture, la maladie, etc.

Sont *masculins* :

- a) En **ale** : le dédale, le pétale, le scandale.  
 b) » **ole** : le capitole, le monopole, le pôle, le protocole, le symbole, le rôle, le contrôle.  
 c) » **ule** : le crépuscule, le globule, un opuscule, le préambule, le pécule, le scrupule.  
 d) » **ire** : le délire, un empire, le navire.  
 e) » **oire** : un auditoire, le déboire, le directoire, un ivoire, le laboratoire, un oratoire, le prétoire, le promontoire, le refectoire, le repertoire, le requisitoire, le territoire.  
 f) » **ure** : un augure, le parjure, le murmure.  
 g) » **ie** : un amphibie, le génie, un incendie, le parapluie.

TROISIÈME EXCEPTION. — On notera que :

- a) *le foie* est le seul mot masculin en **oie** ;  
 b) *le gymnase* et *le vase* (Вѣсъ) sont les seuls mots masculins en **ase** ;  
 c) *le prélude* est le seul mot masculin en **ude** ;  
 d) *le remise* (Річчазен) est le seul nom masculin en **ise** ;  
 e) à l'exception du mot *le silence*, tous les noms en **ause, ance, ense, ence**, sont féminins ;  
 f) presque tous les mots qui ont une double consonne devant l'**e** muet final, sont du féminin ; p. ex. : la balle, la salle ; la nappe ; la chasse ; la natte ; la chapelle ; la terre ; la jeunesse ; la charrette ; la somme (Συμμη) ; la carotte, la grotte ; la crosse ; la consonne, la colonne ; la goutte ; la coquille, etc.

Sont *masculins* : un homme, le somme (Σχίσμα), le carrosse, le cimenterre, le parterre, le tonnerre, le verre, le squelette, un intervalle, le beurre, etc.

23. Autres noms en **e** dont le genre peut présenter des difficultés.

α) Noms *masculins* :

Un albâtre	un armistice	le balustre	le domaine
un ambre	un astérisque	le cigare	un échange
un antre	un auspice	le cloaque	un éloge
un apologue	un axe	le déluge	un emblème

un emplâtre	un hémisphère	le mérite	le pétale
un épisode	un hiéroglyphe	un obélisque	le planisphère
un équinoxe	un indice	un ombrage	le site
un exorde	un insecte	un orage	un ulcère
le fleuve	un intervalle	un orifice	un uniforme.
le girofle	le masque	un ouvrage	
le groupe	le mensonge	le parafe	

*β) Noms féminins :*

Une alarme	une enclume	une estompe	la patère
une alcôve	une énigme	une idole	la pédale
une amnistie	une épigramme	une insulte	la pereale
une ancre	une épitaphe	une maxime	la poudre
une argile	une épithète	une naere	la sphère
une atmosphère	une équerre	une offre	la victime.
une ébène	une équivoque	une ombre	
une écritoire	une estampe	une outre	
une écume	une estime	la pantoufle	

**Noms qui ont les deux genres.**

24. Quelques noms, appliqués d'abord à un objet déterminé, sont arrivés, par extension de sens, à désigner d'autres objets en passant d'un genre à l'autre.

**Sens primitif.**

*Une aide*: a) Hilfe, Beistand (secours, assistance); — b) Gehilfe (celle qui aide).

*Le cartouche*, der Zierahmen (ornement de peinture ou de sculpture).

*La cornette*: a) die Nacht- oder Morgenhaube (sorte de coiffure); — b) ehemals: die Standarte (étendard).

*Le crêpe*, der Trauerslor (sorte de gaze frisée).

*La critique*, die Kritik (action ou art de juger).

*Un écho*, ein Echo, Wiederhall (répétition du son).

**Sens étendu.**

*Un aide*, ein Gehilfe (celui qui aide).

*La cartouche*: a) die Kartätchen-Patronne (charge d'une arme à feu; — b) schriftlicher Abschied eines Soldaten (carte de congé d'un soldat).

*Le cornette*, ehemals Fähnrich bei der Reiterei (officier qui portait l'étendard dans une compagnie de cavalerie).

*Le crêpe*, Pfauenfuchsen (galette frite).

*Le critique*, der Kritiker (celui qui juge).

*Un écho*, in einen Felsen verwandelte Nymphe (nymphe qui fut changée en rocher).



**Sens primitif.**

*Une enseigne* : a) eine Fahne (un drapeau); — b) Schild eines Hauses (indication d'un marchand); — c) Zeichen, Merkmal (marque, indice).

*Un espace*, ein Raum (Zwischenraum), (étendue de bien ou de terre).

*La fourbe*, die Schurkerei (tromperie).

*La garde* : a) die Bewachung, Aufsicht (action de garder); — b) die Wacht (l'ensemble des soldats affectés à une garde); — c) die Truppe (la troupe); — d) die Wärterin (celle qui garde); — e) das Stichelblatt am Degen (partie d'une épée qui couvre la main); — f) Weißes Blatt am Anfang oder Ende eines Buches.

*Le greffe*, die Gerichtskanzlei (lieu où sont déposés les actes de procédure).

*Le guide*, Führer (celui ou celle qui conduit).

*La laque*, Gummilack (sorte de gomme-résine qui sort des branches de plusieurs espèces d'arbres).

*Le manche*, Stiel, Griff (poignée).

*La manœuvre* : a) Handarbeit (travail de la main); — b) Benutzung eines Schiffes (manière de se servir des cordages d'un vaisseau); — c) das Manöver (mouvement combiné des troupes).

*La mémoire* : a) das Gedächtnis (faculté de se souvenir); — b) das Andenken (le souvenir).

*Le mode* : a) die Art des Seins (terme de philosophie); — b) die Methode, Form; — c) Modus (terme de grammaire); — d) Tonart, Ton (terme de musique: le mode majeur, le mode mineur).

**Sens étendu.**

*Un enseigne*, ein Fähnrich (officier qui porte le drapeau).

*Une espace*, Spatium (petite pièce de fonte qui sert à espacer les mots).

*Le fourbe*, Schurke, Schelm, Spießbube (trompeur adroit).

*Le garde* : a) der Wächter, Aufseher, Wärter (celui qui garde); — b) der Gardist (soldat qui fait partie de la garde d'un prince).

NOTE. — *Les gardes françaises*, die französische Leibgarde (régiment destiné à garder les avenues des lieux où le roi était logé). — *Un garde-française* = un soldat des gardes françaises.

*Le greffe*, das Pfropfreis (petite branche qu'on ente sur une autre).

*Le guide*, das Leitseil (lanière de cuir pour conduire les chevaux).

*Le laque*, Lackstübnis (vernis).

*La manche*, Ärmel (partie du vêtement qui recouvre le bras).

*Le manœuvre*, Handarbeiter, Handlanger (ouvrier qui travaille de ses mains).

*Le mémoire* : a) Denkschrift (relation écrite), Gesuch (requête), Abhandlung (dissertation); — b) Rechnung (note).

*La mode* : a) die Mode (l'usage passager); — b) die Laune, der Geschmack (la fantaisie).

**Sens primitif.**

*La mort*, der Tod.

*Un office*: a) Pflicht (devoir); — b) Amt (fonction, charge); — c) Gefälligkeit (service); — d) der Gottesdienst, das Meßamt (des prières de l'Église); — e) die Kunst, den Nachtiſch anzurichten (l'art de préparer le dessert).

*La paille*, Strohſack (paille enfermée dans une toile).

*La parallèle*: a) Parallellinie (ligne parallèle); — b) Parallelgraben (terme de fortification).

*Le pendule*, der Pendel (poids suspendu qui fait des oscillations régulières).

*Le pourpre*: a) das Purpurrot (rouge foncé qui tire sur le violet); — b) Roter Hautausschlag (petites taches pourprées sur la peau).

*La relâche*, Unterbrechung der Arbeit, des Theaterspiels (interruption de travail, suspension des représentations au théâtre).

*La remise*: a) die Übermachung (action de remettre); — b) der Ausſtand (le délai); — c) der Abzug vom Betrage einer Warenschuld (le rabais); — d) die Remise, der Schuppen (lieu où s'abritent les voitures).

*La scolie*, Worterklärung (note de grammaire ou de critique).

*La solde*, der Sold (paye des gens de guerre).

**Sens étendu.**

*Le mort*, der Tote.

*Une office*, ein Gerichtszimmer, eine Speise- oder Vorratskammer (lieu où l'on prépare le service de la table).

*Le paille*, Handwurst, Postenreißer (bateleur vêtu de toile à paille).

*Le parallèle*: a) Parallellinie (cercle parallèle à l'équateur); — b) Vergleich (comparaison de deux choses, de deux personnes entre elles).

*Le pendule*, die Pendeluhr (horloge à laquelle est joint un pendule).

*Le pourpre*: a) Saft der Purpurschnecke (matière colorante d'un rouge foncé); — b) au fig.: Purpurfarbe (couleur rouge); — c) Purpurstoff (étouffe teinte en pourpre); — d) au fig., la dignité souveraine: respecter la pourpre des rois, etc.

*La relâche*: a) Aufenthalt in einem Nothafen (séjour qu'on fait dans un port où l'on est forcé par une avarie); — b) der Ruheplatz (lieu où un vaisseau s'arrête).

*Le remise*, die Miettkutsche (voiture de louage).

*Le scolie*, das Scholion (terme de géométrie: remarque sur plusieurs propositions).

*Le solde*: a) die Auszahlung (paiement d'un reste de compte); — b) der Ausverkauf (vente au rabais de marchandises restées en magasin).

**Sens primitif.**

*Le statuaire*, der Bildhauer (artiste qui fait des statues).

*Le triomphe*, der Triumph, Siegeszug (victoire, grand succès).

*La trompette*, die Trompete (instrument de musique à vent).

*La vapeur*, Dampf, Dampf.

*La voile*: a) der Schleier (étouffe ou dentelle dont on se couvre la tête); — b) der Vorhang (grand rideau); au fig.: der Deckmantel, Schein (les apparences).

**Sens étendu.**

*La statuaire*, die Bildhauerkunst (l'art de faire des statues).

*La triomphe*: a) das Trumpfspiel (sorte de jeu d'écarté); — b) der Trumpf (atout).

*Le trompette*, der Trompeter (soldat qui sonne de la trompette).

*Le vapeur*, Dampfer, Dampfschiff (bateau qui marche à l'aide de la vapeur).

*La voile*: a) das Segel (toile sur laquelle agit le vent qui fait avancer un navire); — b) das Segelschiff (navire).

25. Mots dans lesquels une *différence d'origine* s'ajoute au changement de genre.

**Masculins.**

*Un aune*, eine Erle (arbre).

*Le barbe*, der Barber (cheval).

*Le barde*, der Bard (poète gaulois ou celté).

*Le carpe*, die Handwurzel (poignet).

*Le coche*: a) die Kutsche (voiture); — b) das Marktschiff (bateau faisant le service des voyageurs).

*Le foudre*: a) ein Wagen voll (une charretée); — b) das Fuderfaß (grande tonne).

*Le livre*, das Buch (volume).

*Le moule*, das Modell, Form zum Gießen (appareil creux servant à donner la forme à un corps en fusion).

*Le mousse*, der Schiffsjunge (un apprenti matelot).

**Féminins.**

*Une aune*, eine Elle (mesure de longueur).

*La barbe*, der Bart (poils qui poussent au visage).

*La barde*: a) der Pferdeharnisch (armure du poitrail du cheval); — b) der Speckschnitt (tranche mince de lard).

*La carpe*, der Starpfen (poisson d'eau douce).

*Le coche*: a) die Kerbe (entaille); — b) die Mastfau (semelle du cochon).

*Le foudre*, der Blitz (feu qui vient des nuées).

*Le livre*: a) das Pfund (poids); — b) ancienne monnaie.

*Le moule*, die Muschel (mollusque).

*Le mousse*: a) das Moos (plante); — b) der Schaum (écume).

**Masculins.**

- Un ombre*, eine Aische (poisson).
- Le page*, der Edelknaube (gentilhomme servant un prince).
- Le palmè*, die Spanne, Handlänge (mesure).
- Le Perche*, ancienne province de France.
- Le platine*, das Platin, Weißgold (métal blanc).
- Le poêle*: a) der Stubenofen (fourneau); — b) der Frau-Schleier (le voile); — c) der Thronhimmel (le dais); — d) das Leichentuch (drap dont on couvre le cercueil pendant les cérémonies funèbres).
- Le poste*: a) der Posten, angewiesene Standort (lieu où l'on est placé); — b) der Wachtposten (un corps de garde); — c) die Wacht Stube, die Wacht-Mannschaft; — d) das Amt, die Stelle, der Posten (emploi, fonction); — e) die Schicht (Zeit während welcher ein Bergmann ohne Ablösung arbeitet); — f) der Ankerplatz.
- Le pupille*, der Wündel (orphelin sous l'autorité d'un tuteur).

**Féminins.**

- Une ombre*, ein Schatten (obscurité produite par l'interposition d'un corps opaque).
- La page*, die Seite (chacun des côtés d'un feuillet).
- La palme*: a) der Palmzweig (branche de palmier); — b) die Palme (victoire, triomphe).
- La perche*: a) die Stange (long morceau de bois de médiocre grosseur); — b) der Barſch (un poisson).
- La platine*: a) das Schloßblech an einer Thür (plaque fixée sur une porte et percée pour le passage de la clef); — b) das Flintenſchloß (mécanisme adapté aux armes à feu pour communiquer le feu à l'armoree); — c) das Bügeleiſen (fer à repasser).
- La poêle*, die Pfanne (ustensile de cuisine pour frire).
- La poste*: a) die Post (administration qui fait le service des correspondances); — b) das Post-Amt (maison, bureau où l'on porte les lettres); — c) die Post-Station (maison où est établi un relai de poste); — d) der Brietpostwagen; — e) courrier qui porte les correspondances; — f) la poste, ordinairement *les postes*, die Koller, Lauffugeln, Rehpoffen (petites balles pour charger un fusil).
- La pupille*: a) die Wündel (orpheline); — b) die Pupille, der Augenſtern (la prunelle).

**Masculins.****Féminins.**

<p><i>Le somme</i>, der Schlämmer, das Schläfchen (sommeil).</p> <p><i>Le tour</i>: a) der Kreislauf (mouvement en rond), der Umfang (circonférence); — b) der Spaziergang, die Reise (promenade); — c) das Kunststück, der Streich (action subtile et maligne); — d) die Reihe (le rang); — e) die Drehbank (machine de tourneur).</p> <p><i>Le vague</i>, das Unbestimmte, Unbegrenzte (ce qui est indéfini).</p> <p><i>Le vase</i>, das Gefäß (ustensile servant de récipient).</p>	<p><i>La somme</i>: a) die Summe (résultat d'une addition); — b) die Last eines Tieres (charge d'un cheval, d'un âne, d'un mulet).</p> <p><i>La tour</i>, der Turm (édifice de forme ronde ou polygonale).</p> <p><i>La vague</i>, die Woge, Welle (élévation qui se forme sur une masse d'eau).</p> <p><i>La vase</i>, der Schlamm (bourbe qui est au fond de l'eau).</p>
--	--

26. Quelques noms changent de genre en même temps qu'ils changent de nombre.

a) **AMOUR**. — Quand ce mot a son sens propre de « sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui paraît aimable », il est toujours *masculin*: amour ardent, amour divin, amour conjugal, amour paternel, amour filial, amour mutuel. — L'amour filial est le plus noble de **tous** les amours.

Mais quand il désigne « la passion d'un sexe pour l'autre », il est *masculin* au singulier, et presque toujours *féminin* au pluriel (Académie).\*)

Ex.: Son premier amour, un nouvel amour, un fol amour; ses premières amours, de nouvelles amours, de folles amours.

Dans le sens figuré de cette acception, le pluriel *amours* est encore du féminin: Les livres sont ses *seules* amours.

---

\*) Aujourd'hui, dit LAROUSSE dans son Dictionnaire, il y a une tendance manifeste à faire le mot *amour* du masculin partout. Cependant il faut reconnaître que l'oreille serait choquée d'entendre prononcer de *fous amours*, tandis que de *folles amours* n'a rien qui la blesse. Il faut donc reconnaître qu'au pluriel *amours* peut être du féminin quand il désigne des passions légères, illégitimes, c'est-à-dire quand il se rapproche pour le sens du mot *amourettes*. Mais le masculin est seul admissible quand on parle de sentiments nobles, sérieux, durables. ....

Par extension, il se dit aussi des animaux et des plantes. — Ex. : Le rossignol élève ses concerts dans les bocages témoins de ses *premières* amours.

Les poètes changent le genre du mot *amour* selon les exigences de la rime ou de la mesure.

REMARQUE. — Quand *amour* désigne la divinité fabuleuse à qui les anciens païens attribuaient le pouvoir de faire aimer, il est toujours *masculin*, au pluriel comme au singulier, qu'il s'agisse de la divinité elle-même ou de sa représentation en sculpture ou en peinture. — Ex. : L'**A**mour est souvent représenté adolescent. Sculpter de petits **A**mours. Les tendres **A**mours, accompagnés des Jeux et des Ris, voltigent autour de moi pour me caresser. (FÉNELON.)

b) DÉLICE et ORGUE sont *masculins* au *singulier* et *féminins* au *pluriel*. — Ex. : **Un** grand délice, de *grandes* délices ; **un** orgue de Barbarie, de belles orgues.

Mais quand ces deux mots figurent au singulier et au pluriel, dans la même phrase, le genre masculin doit régner partout : **Un** de mes plus *grands* délices ; c'est **un** des plus *beaux* orgues que j'aie entendus.

c) GENT et GENS. — Le singulier *gent* (nation, race) est toujours féminin et ne s'emploie que dans la poésie, surtout dans la poésie familière.

Ex. : La *gent* qui porte le turban = les Turcs.

La *gent* moutonnière = les moutons, ou, figurément, ceux qui suivent l'impulsion donnée par d'autres.

La *gent* marécageuse = les grenouilles.

La *gent* trotte-menu = les souris.

Vive la *gent* qui fend les airs ! (LAFONTAINE.)

Au pluriel, *gent* perd son **t** : les *gens* (LITTRÉ : pron. **jan** ; quelques personnes font sentir l'**s**, mais c'est une mauvaise prononciation). — L'**s** se lie : des *gens* aimables.

Le pluriel *gens* est masculin. L'adjectif qui le qualifie, doit donc être au masculin pluriel.

Ex. : Les *gens* méchants. Les *gens* instruits. Quels braves *gens* ! Tous les honnêtes *gens*. Tous ces *gens* sont fous.

Cependant, *les adjectifs possédant une terminaison particulière pour le féminin* se mettent au *féminin pluriel*, quand ils *précèdent immédiatement* le mot *gens* (règle d'euphonie ; l'**e** du féminin se fait sentir).

Ex. : Ce sont de  *fines*  gens ; de fort  *dangereuses*  gens ; de  *vilaines*  gens.

*Quelles*  gens ! Ce sont de  *bonnes*  gens. Il faut savoir s'accommoder de  *toutes*  gens. Les  *vieilles*  gens sont soupçonneux.

*Mais*  : voilà des gens bien  *fins* , des gens fort  *dangereux* , des gens bien  *bons* , des gens  *vilains* .

Et quand le mot  *gens*  est précédé immédiatement d'un adjectif à flexion féminine, si d'autres adjectifs ayant une terminaison spéciale pour le féminin précèdent également le mot  *gens*  dans la même partie de proposition, on les met aussi au féminin.

Ex. :  *Quelles méchantes*  gens ! —  *Toutes*  les  *vieilles*  gens sont soupçonneux. — A  *quelles sottes et méchantes*  gens m'avez-vous présenté ! —  *Quelles honnêtes et bonnes*  gens vous connaissez ! —  *Toutes*  ces  *bonnes*  gens sont faux.

Mais si ces adjectifs ou participes qui précèdent  *gens*  ne sont pas avec lui dans une même partie de proposition, ils doivent être mis au masculin.

Ex. :  *Instruits*  par l'expérience, les  *vieilles*  gens sont soupçonneux. [Pour : Les  *vieilles*  gens sont soupçonneux, parce qu'ils sont instruits par l'expérience ;  *instruits*  précède bien le mot  *gens* , mais il ne se trouve pas avec lui dans la même partie de proposition : l'euphonie n'exige plus que cet adjectif prenne, comme  *vieilles* , la flexion du féminin.]

*Heureux*  les  *vieilles*  gens qui ont bien vécu. [Pour : les  *vieilles*  gens qui ont bien vécu (sujet) sont  *heureux*  (attribut) ;  *heureux*  n'est donc pas dans la même partie de proposition avec  *gens* .]

**Exceptions à la règle d'euphonie.** — 1<sup>o</sup> Lorsque  *gens*  est suivi de la préposition **de** et d'un **nom** désignant une catégorie d'individus, les adjectifs qui s'y rapportent se mettent au masculin pluriel, quelle que soit leur place.

Ex. :  *Certains*  gens d'affaires (Geschäftsmänner).

*Aucuns*  gens d'épée (militaires).

*Tels*  gens de lettres (écrivains).

*Certains*  gens de robe (avocats et magistrats).

*Tous*  gens de bien (personnes qui ont probité).

*Nuls*  gens du monde (Keine Laien).

2° Lorsque *gens* désigne par lui-même des subordonnés, des domestiques, les adjectifs qui s'y rapportent restent au masculin pluriel.

Ex. : *Tous vos gens vous ont quitté. — Tous mes gens sont malades. — Un de ses gens.*

3° On dit : « **Un** de ces *méchantes gens* », et non pas « **une** de ces *méchantes gens* », parce que l'expression est elliptique, le mot **un** qui commence la phrase étant en rapport avec le nom *individu* sous-entendu ; c'est comme si l'on disait : *Un individu parmi ces méchantes gens.*

De même :  $\left. \begin{array}{l} \text{Un seul} \\ \text{celui} \\ \text{le premier} \\ \text{quelqu'un} \\ \text{certain, etc.} \end{array} \right\} \text{ de ces méchantes gens.}$

PREMIÈRE REMARQUE. — Quand *tout*, placé devant *gens*, remplace un ou plusieurs noms qui précèdent, il est *pronom indéfini*, et comme tel il s'accorde en genre et en nombre avec les noms qu'il remplace.

Ex. : *Ces messieurs, tous gens bien élevés.*

*Ces personnes, toutes gens bien élevés.*

Il commandait à des *bandits*, *tous gens cruels.*

*Cavaliers, fantassins, soldats du train, tous gens grands et forts.*

DEUXIÈME REMARQUE. — Dans l'expression *jeunes gens*, le mot *gens* est toujours du masculin, et les adjectifs qui s'y rapportent sont toujours au masculin pluriel.

Ex. : *Les jeunes gens sont imprudents.*

*Tous ces jeunes gens sont appliqués.*

27. Quelques noms, tout en conservant leur origine, changent de genre en même temps qu'ils changent de signification.

a) AIGLE. — *Aigle*, désignant un oiseau, est :

α) *Masculin*, lorsqu'il est *terme général* ou qu'il désigne l'*oiseau mâle*. — Ex. : *L'aigle est fier et courageux. Le grand aigle roux volait près de sa femelle.*

β) *Féminin*, quand il désigne *la femelle*. — Ex. : *Cette belle aigle pondit deux œufs. L'aigle est furieuse quand on lui ravit ses aiglons.*



Au figuré, aigle est *masculin* quand il désigne :

- 1° Un homme de génie : Cet homme-là est *un aigle*.
- 2° Une décoration : L'ordre de l'aigle *noir* de Prusse. L'ordre polonais de l'aigle *blanc*.
- 3° Du papier grand format : Du *grand aigle*.
- 4° Un pupitre d'église qui reçoit les livres placés devant les chantres : Il y avait dans le chœur *un aigle* au pupitre du lutrin, bizarrement sculpté.
- 5° Une monnaie d'or aux États-Unis : *Un aigle* est une monnaie d'or des États-Unis valant cinq dollars.

Il est *féminin* :

- 1° Quand il a le sens d'enseigne ou étendard militaire : L'aigle *romaine* (l'étendard de la république et de l'empire romain).
- 2° En terme d'armoiries : *Une aigle éployée* d'argent. L'aigle *impériale* (les armes de l'empire d'Autriche, qui sont une aigle à deux têtes).
- 3° Quand c'est le nom d'une constellation de l'hémisphère septentrional.

b) AUTOMNE. — Le mot *automne* est régulièrement masculin : Un bel *automne* ; un *automne fort sec*. (Acad.)

Ce genre masculin est conforme à l'étymologie et à l'analogie, le masculin étant également le genre des autres saisons. Mais d'après l'Académie, *automne* peut aussi s'employer au féminin : *Une automne froide et pluvieuse ; une automne venteuse*.

c) CHOSE. — Le nom *chose* est régulièrement féminin. — Ex. : Dieu a créé *toutes choses*. Les *choses humaines*. La *belle chose*.

Il n'est du *masculin* que dans l'expression *quelque chose* (*etwaš*, une certaine chose, un certain objet). — Ex. : *Quelque chose* m'a été dit. *Quelque chose* de fâcheux, de plaisant, de merveilleux.

PREMIÈRE REMARQUE. — Avec le masculin *quelque chose*, *etwaš*, il ne faut pas confondre l'expression *féminine*, *quelque chose que*, *waš auch immer* (quelle que soit la chose). — Ex. : *Quelque chose que* je lui ai dite, je n'ai pas pu le convaincre. — On dira donc : On m'a dit de vous *quelque chose que* je n'ai pas cru (*etwaš*). — Mais : *Quelque chose qu'on* m'ait dite de vous, je ne l'ai pas crue (*waš auch immer*).

DEUXIÈME REMARQUE. — Les expressions *autre chose* et *grand'chose* sont du masculin lorsqu'elles sont employées dans un sens vague (donc sans déterminatif). — Ex. : *Autre chose* a été dit, a été fait. Avez-vous *autre chose* de curieux à nous dire ? (Académie.) Ce n'est pas *grand'chose* de

*bon.* — Employées dans un sens déterminé, donc avec un déterminatif, ces expressions sont du féminin : Quant à l'autre chose que vous m'avez dite, elle sera examinée avec soin. C'est **une** grande chose, qui mérite d'être examinée. (DA COSTA.)

*d) COUPLE.* — Le mot *couple* est *masculin* :

1° Quand il s'emploie pour désigner deux êtres unis ensemble par amour ou par mariage. — Ex. : *Un heureux couple* ; *un couple fidèle* ; ce serait dommage de séparer *un si beau couple*. **Un** couple de pigeons (le mâle et la femelle).

2° Quand il se dit, par extension, de deux êtres aimés unis par la volonté, par un sentiment, ou par toute autre cause qui les rend propres à agir de concert. — Ex. : **Un** couple d'amis ; **un** couple de fripons ; *un beau couple* de chevaux (deux chevaux destinés à être attelés ensemble).

Il est *féminin* quand il n'exprime que le nombre **deux**.

Ex. : **Une** couple d'œufs ; **une** couple de chapons ; **une** couple de serviettes.

NOTE. — Le mot *couple* ne se dit jamais des choses qui vont nécessairement ensemble, comme les souliers, les bas, les gants, etc. : on dit alors, *une paire*.

*e) ENFANT* est du *masculin* quand il désigne un petit garçon : Voilà un bel enfant. — Un enfant laborieux.

Il est du *féminin* quand il désigne une petite fille : Voilà une belle enfant. — Une enfant charmante.

Au *pluriel* il est ordinairement du *masculin*, même quand il ne désigne que des filles : Vos deux petites filles sont de **charmants** enfants.

*f) Foudre*, feu du ciel, est du *féminin* : *La foudre* sillonne les nues. — Être atteint, frappé, touché de *la foudre*. — *La foudre* est tombée.

Mais dans ce cas il est quelquefois *masculin* en poésie et dans le style soutenu : Être frappé **du** foudre. — **Le** foudre *vengeur*. — Expirer sous les foudres *vengeurs*.

Foudre est encore du *féminin* quand il s'emploie, figurément, en parlant du courroux de Dieu, de l'indignation d'un souverain, etc. — Ex. : Les prières ferventes apaisent Dieu, et lui font tomber **la** foudre des mains. — Le prince est en colère, et **la** foudre est près de tomber. (Académie.)

Il est du *masculin* dans les expressions figurées : **Un** foudre d'éloquence (un grand orateur) ; **Un** foudre de guerre (grand général qui a donné des preuves d'une valeur extraordinaire).

*Foudre* est encore du *masculin* lorsqu'on parle, en peinture et en sculpture, de la représentation de la foudre, ou du dard enflammé qui était l'arme de Jupiter.

Ex. : Une aigle tenant **un** foudre dans ses serres.

**Un** foudre ailé.

g) **HYMNE** n'est *féminin* que quand il désigne un chant d'église.

Ex. : Il a composé *une belle hymne* à la Vierge.

L'hymne de l'Assomption est très *belle*.

Dans tous les autres cas, il est *masculin*.

Ex. : **Un** hymne *guerrier* ; **un** hymne *national*.

Seigneur, *quels hymnes* sont dignes de vous ? (Académie.)

h) **MERCI** n'est *masculin* que dans le sens de *remerciment* (**Dank**).

Ex. : *Un grand merci* ; cela ne coûte qu'*un grand merci*.

Dans toutes les autres acceptions, il est *féminin*.

Ex. : N'attendez *aucune merci* (Erbarmen, Gnade).

Être à *la merci* de qn. (der Gnade Sem. anheim gestellt sein ; merci = discrétion).

Laisser son troupeau à *la merci* des loups (den Wölfen überlassen).

i) **ŒUVRE** est généralement *féminin*.

Ex. : **Une** œuvre pie. — Faire de *bonnes œuvres*.

Voilà **une** œuvre remarquable.

Les œuvres *complètes* de Racine.

Au singulier, il est *masculin* :

1° Quand il désigne le recueil des estampes d'un même graveur : *Tout l'œuvre* de Callot.

2° Quand il désigne l'ensemble des productions d'un musicien, d'un peintre.

Ex. : L'œuvre de Mozart est généralement *apprécié*.

Il possède *tout l'œuvre* d'Albert Durer.

3° Dans l'expression du moyen âge, *grand œuvre*, où il se dit de la pierre philosophale, c'est-à-dire d'une pierre qui devait transformer les métaux inférieurs en or et en argent.

*Le grand œuvre* = la recherche de cette pierre philosophale.

4° En terme d'architecture lorsqu'il est pris dans le sens de *bâlisse* : *le gros œuvre* = les grosses murailles d'une bâlisse.

Ex. : *Le gros œuvre* de cette maison est achevé.

REMARQUE. — Dans le style soutenu, quelques auteurs ont employé *œuvre* au masculin pour désigner le produit d'une intelligence supérieure, un chef-d'œuvre ou l'ensemble des travaux d'un grand écrivain.

Ex. : **Un** œuvre de génie. — Athalie est l'œuvre **le** plus parfait du génie inspiré par la religion.

j) ORGE est du *fémmin*, soit qu'on parle du grain *naturel*, soit qu'on veuille désigner la plante qui porte ce grain.

Ex. : Voilà de *belle* orge. — De l'orge bien *levée* (*aufrecht stehend*).

Il n'est du *masculin* que lorsqu'on parle du grain *préparé*, donc dans les deux expressions suivantes :

Orge *mondé* (*geschälte Gerste*), grains d'orge auxquels on enlève, par le moyen de la meule, la première de leurs enveloppes.

Orge *perlé* (*Perlgerste, Perlgraupen*), grains d'orge dépouillés de leur seconde enveloppe, et obtenus en petits grains naturellement arrondis.

k) PAQUE OU PAQUES. — *Pâque*, fête juive, est *nom commun féminin singulier*. (Dans ce cas il s'écrit par petite lettre, sans **s** et prend toujours l'article.)

Ex. : Moïse institua *la pâque*. — Jésus célébra *la pâque* avec ses disciples. — Manger *la pâque*.

Lorsqu'il désigne la fête catholique, il est *nom propre masculin singulier*, s'emploie sans article et s'écrit ordinairement avec une **s**, mais aussi sans **s**.

Ex. : A Pâques (Pâque) prochain. — Pâques (Pâque) est tardif cette année. — Quand Pâques (Pâque) sera arrivé.

Mais ce dernier mot *Pâques* est du *fémmin* et du *pluriel* dans les expressions suivantes :

Pâques *fleuries* (le dimanche des Rameaux) ; Pâques *closes* (le dimanche de Quasimodo) ; Faire de *bonnes* pâques (p minuscule).

Il est encore du *fémmin pluriel* chaque fois qu'il est accompagné d'un déterminatif.

Ex. : **Les** Pâques seront *blanches* cette année. — Faire **ses** pâques (p minuscule) ; **mes** pâques sont *faites*.

l) PÉRIODE est *masculin* :

1° Quand il signifie le plus haut point auquel une personne ou une chose puisse arriver. — Ex. : **Ce** période de développement des facultés humaines.

NOTE. — Dans ce sens, on joint ordinairement à *période* l'adjectif *haut*.

Ex. : *Le plus haut période* de la gloire. Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à *son plus haut période*.

2° Quand il désigne un espace de temps *vague, indéterminé*.

Ex. : *Un long période* de temps. *Le dernier période* de la vie. (Académie.)

NOTE. — Dans ce cas, beaucoup d'écrivains font « *période* » *féminin*.

*Période* est *féminin* dans toutes les autres acceptions, savoir :

1° Quand il désigne le temps qu'un astre met à faire sa révolution.

Ex. : **La** période solaire, **la** période lunaire. La lune fait **sa** période en vingt-neuf jours et demi.

2° Quand il désigne un espace de temps *déterminé*.

Ex. : **La** période des temps modernes.

3° Quand il désigne chacun des espaces de temps qu'une maladie doit successivement parcourir.

Ex. : **La** période d'accroissement, **la** période d'état, **la** période de déclin.

4° Quand il désigne, dans les fièvres intermittentes, l'espace de temps qui s'écoule de l'invasion d'un accès à l'invasion de l'accès suivant.

Ex. : Les fièvres intermittentes ont leurs périodes *réglées*.

5° Quand il désigne un assemblage de propositions (Periodischer Satz).

Ex. : Vous m'avez interrompu au milieu de **ma** période.

m) PERSONNE est *substantif* et *féminin* quand il est accompagné de l'article ou d'un autre adjectif déterminatif.

Ex. : *La personne* qui est venue.

Il est *pronom indéfini* et *masculin* quand il est employé sans déterminatif.

Ex. : *Personne* n'est *heureux* ici-bas. Je ne connais *personne* aussi *bon* que votre tante.

### Du nombre dans les noms.

28. Le *nombre* est la propriété qu'ont les noms d'indiquer l'*unité* ou la *pluralité*.

29. Il y a donc *deux nombres* dans les noms :

1° Le *singulier* qui sert à exprimer l'*unité*. — Un nom est au *singulier* quand il désigne une seule personne, un seul animal, une seule chose. — Ex. : l'élève, le chien, le livre.

2° Le *pluriel* qui sert à exprimer la *pluralité*. — Un nom est au *pluriel* quand il désigne plusieurs personnes, plusieurs animaux, plusieurs choses. — Ex. : les élèves, les chiens, les livres.

#### Formation du pluriel dans les noms.

30. REGLE GÉNÉRALE. — On forme le pluriel des noms en ajoutant une **s** au singulier : le serpent, les serpents ; un cahier, six cahiers ; une ouvrière, dix ouvrières.

#### EXCEPTIONS :

1° Noms terminés au singulier par **s**, **x** ou **z**. — Ils restent invariables au pluriel. Ex. : le fils, les fils ; la voix, les voix ; un nez, deux nez.

2° Noms terminés au singulier en **au** ou en **eu**. — Ils prennent une **x** au pluriel. Ex. : l'eau, les eaux ; le feu, les feux ; le vœu, les vœux.

*Mais on écrit* : des landaus, des bleus (le bleu = marque livide à la peau, suite d'une contusion).

3° Sept noms en **ou** prennent une **x** au pluriel : bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou.

Tous les autres noms en **ou** prennent une **s** : les verrous, deux sous, etc.

4° Noms en **al**. — Ils changent **al** en **aux** : un animal, des animaux ; le cheval, les chevaux ; le signal, les signaux, etc.

Il faut en excepter les quatorze noms suivants qui forment leur pluriel régulièrement, c'est-à-dire par l'addition d'une **s** :

Un aval (souscription qu'on met au bas d'un effet de commerce pour en garantir le paiement), le bal, le cal, le cantal (des cantals = des fromages du Cantal, en Auvergne), le carnaval, le chacal (espèce de chien sauvage), le choral (une es-

pièce de chant religieux), le festival, le narval (mammifère qui vit dans la mer, appelé aussi licorne de mer; il porte une longue défense), le nopal (plante de la famille des cactées), le pal, le régal (un grand repas, un met très agréable), le santal ou sandal, le serval (quadrupède qui tient du chat et de la panthère).

REMARQUE. — L'usage n'a pas encore prononcé s'il faut dire des *idéals* ou des *idéaux*.

5° Noms en **ail** (la lettre **I** est mouillée). — Six noms en **ail** changent **ail** en **aux** au pluriel; ce sont: le bail, le corail, un émail (matière vitreuse dont on recouvre certains objets pour leur donner de l'éclat), le soupirail (v. soupirer; ouverture pour donner de l'air, du jour à une cave); le vantail (chacun des deux battants d'une porte, d'une fenêtre); le vitrail (grands panneaux de verre qui forment les croisées des églises).

REMARQUE I. — Le *bétail*, *das Vieh*, fait au pluriel les *bestiaux*.

REMARQUE II. — Le *travail*, *die Arbeit* (ouvrage), fait au pluriel les *travaux*.

Il fait les *travails* quand il signifie: *a*) *der Rotstall* (machine de bois à quatre piliers entre lesquels les maréchaux attachent les chevaux pour les ferrer); — *b*) *die Rechnungsablage, der Bericht* (rapport officiel présenté par un chef d'administration à un supérieur, par un ministre à son souverain). Ex.: Le ministre a eu plusieurs *travails* avec le roi.

REMARQUE III. — *Ail* (*Knoblauch*) fait au pluriel *aulx* dans le langage ordinaire: Manger des *aulx*. Les *aulx* sont piquants. Il a des *aulx* dans son jardin. Il y a des *aulx* sauvages et des *aulx* cultivés.

Les botanistes disent également *aïls*: La famille des *aïls*. — Il cultive des *aïls* de plusieurs espèces. (Académie.)

REMARQUE IV. — Tous les autres noms en *ail* forment leur pluriel régulièrement par l'addition d'une **s**: des détails, des épouvantails, des éventails, des gouvernails, des portails, etc.

6° **AÏEUL**. — *a*) *Aïeul*, *Ähne* (ancêtre), fait au pluriel *aïeux*.

Ex.: C'était la mode chez nos *aïeux*. — Ce droit lui vient de ses *aïeux*.

b) *Aïeul*, *Großvater* (grand-père paternel, grand-père maternel), fait au pluriel *aïeuls* : Il possède encore ses deux *aïeuls* (*Großväter*).

NOTE. — Les *aïeuls* signifie aussi *die Großeltern* : Il a encore ses quatre *aïeuls*.

REMARQUE I. — Dans le sens de grand-père, le mot *aïeul* forme les composés *bisaïeul* et *trisaïeul* : le *bisaïeul*, les *bisaïeuls* ; le *trisaïeul*, les *trisaïeuls*. Quand on parle des degrés plus éloignés, on dit : *quatrième aïeul*, etc.

REMARQUE II. — *Aïeul*, *bisaïeul*, *trisaïeul* deviennent au féminin *aïeule*, *bisaïeule*, *trisaïeule*, dont le pluriel est régulièrement les *aïeules*, etc.

7° CIEL. — a) *Ciel* fait *cieux* au pluriel dans son sens primitif, quand il désigne l'espace indéfini où se meuvent les astres, ou encore le séjour des bienheureux (*die Himmel* : *der unermessliche Raum, wo sich die Gestirne bewegen*, — *der Aufenthalt der Glückseligen*).

Ex. : L'immensité des *cieux* ; le royaume des *cieux* ; notre père qui êtes aux *cieux* ; le hibou dans les trous et l'aigle dans les *cieux*. (V. HUGO.)

b) Il fait *ciels* au pluriel lorsque, par analogie, il est appliqué à divers objets autres que le ciel même ; il s'emploie ainsi :

α) Dans le sens de climat (*Himmelsstrich*).

Ex. : Nice est sous un des plus beaux *ciels* de l'Europe.

β) En terme de peinture, c'est-à-dire quand on parle de la région éthérée représentée dans un tableau, une décoration, une tapisserie (*die Luft auf Gemälden*).

Ex. : Des *ciels* de tableaux. — Ce peintre fait bien les *ciels*.

— Les *ciels* réussissent mal dans les tapisseries.

γ) Dans les expressions techniques, telles que :

Des *ciels* de lit (*Bettzimmer*) ; la partie supérieure d'un lit ;

Des *ciels* de carrière (le haut, le plafond d'une carrière ;

*Deckfläche eines Steinbruches*).

8° OŒIL. — a) Il fait *yeux* au pluriel :

α) Quand on parle des organes de la vue : avoir de bons *yeux* ; avoir mal aux *yeux* ; le bœuf a de gros *yeux*.

β) Au figuré, quand on parle de certains trous qui se trouvent dans le pain, dans certains fromages, ou bien des marques de graisse qui sont sur le bouillon.



Ex. : Ce pain a de grands *yeux*. — Il faut choisir du fromage qui ait des *yeux*. — Ce bouillon est très gras, il a beaucoup d'*yeux*.

γ) En terme de jardinage et de botanique, où il signifie le bourgeon qui commence à se montrer.

Ex. : Tailler à deux *yeux*, à trois *yeux* (bis auf 2, 3 Augen abschneiden).

b) Il fait *œils*, au figuré, lorsqu'il s'agit d'un rapport de forme ou de couleur avec l'œil. — Il se dit ainsi :

α) de certaines ouvertures pratiquées dans les murs : des œils-de-bœuf, Rundfenster (runde, ovale Dachfenster) ;

β) des cors qu'on a aux pieds : des œils-de-perdrix, Krähenaugen ;

γ) de l'éclat des pierreries : des œils-de-chat, Schillerquarz ;

δ) des coquillages : des œils-de-bouc, Schüssel- oder Schalmuscheln ;

ε) des plantes : des œils-de-bouc, Bertram, die Wiesen-Wucherblumen ; des œils-de-chèvre, Gänseblümchen ; des œils-de-Christ, Christusaugen (blaue Asters).

A comparer :

<b>Sens propre.</b>	<b>Sens figuré.</b>
Un œil de bœuf, ein Ochsenauge, Des <b>yeux</b> de bœuf.	Un œil-de-bœuf, ein Rundfenster, Des <b>œils</b> -de-bœuf.
Un œil de perdrix, ein Rebhühnauge, Des <b>yeux</b> de perdrix.	Un œil-de-perdrix, ein Krähenauge, Des <b>œils</b> -de-perdrix.
Un œil de chat, ein Katzenauge, Des <b>yeux</b> de chat.	Un œil-de-chat, Schillerquarz, Des <b>œils</b> -de-chat.
Un œil de bouc, ein Bocksaug, Des <b>yeux</b> de bouc.	Un œil-de-bouc, eine Schalmuschel, Des <b>œils</b> -de-bouc.
Un œil de chèvre, ein Ziegenauge, Des <b>yeux</b> de chèvre.	Un œil-de-chèvre, eine Gänseblume, Des <b>œils</b> -de-chèvre.

#### Noms qui ne s'emploient qu'au singulier.

31. Certains noms ne s'emploient qu'au singulier. Ce sont :

1° Les noms qui marquent les différents âges de la vie : l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, la vieillesse.

2° Les noms abstraits des vertus et des vices : l'application, la paresse, la haine, la modestie, l'innocence, la justice, etc.

3° Les noms des arts et des sciences : la peinture, la sculpture, l'agriculture, la chimie, l'astronomie, etc.

4° Les adjectifs et les verbes employés accidentellement comme noms abstraits : le beau, le vrai, le boire, le manger, etc.

5° Les noms des métaux lorsqu'ils sont employés au point de vue purement chimique : l'or, l'argent, le fer, le cuivre, le zinc, etc.

NOTE. — Les noms des métaux peuvent être employés au pluriel quand on veut distinguer des espèces du même genre ou des métaux travaillés.

Ex. : Les différentes sortes de **fers**. — Il fait le commerce des **fers**. — **Marchand de fers**. — Les **fers** luxembourgeois et les **fers** étrangers. — Des bronzes d'art. — Des **ors** de différentes couleurs. (Académie.)

REMARQUE. — Le mot *témoin* est pris adverbialement et reste par conséquent invariable :

a) Au commencement d'une phrase : *Témoin* les victoires qu'il a remportées ;

b) Dans l'expression « à témoin » : Prendre les dieux à *témoin*.

Mais on dira : Messieurs, je vous prends pour *témoins*.

### Noms qui ne s'emploient qu'au pluriel.

32. D'autres noms ne s'emploient qu'au *pluriel*. Tels sont :

#### a) Noms masculins :

Les agrès, das *Tafelwerk* (tous les objets qui forment la mâture d'un bâtiment).

- » aguets, die *Lauer* (être aux aguets = épier secrètement).
- » alentours, die *Umgegend* (lieux circonvoisins).
- » arrérages, die *Rückstände* (ce qui est échu d'un revenu).
- » confins, die *Grenzen* (pays voisins des frontières).
- » débris, die *Trümmer* (restes d'une chose détruite).
- » décombres, der *Schutt* (débris d'un édifice démoli).
- » dépens, die *Kosten* (frais).
- » environs, die *Umgegend* (les lieux circonvoisins).
- » fonts, der *Taufstein* (bassin où l'on baptise).
- » frais, die *Kosten*.
- » matériaux, die *Materialien*, *Baustoffe* (matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment).
- » pleurs, die *Thränen* (larmes).
- » pénates, die *Hausgötter* (dieux domestiques des Romains).
- » vivres, die *Lebensmittel*.

*b) Noms féminins :*

- Les accordailles, die Unterzeichnung des Ehevertrages (cérémonie dans laquelle on arrête un mariage).
- » annales, die Annalen, Jahrbücher.
  - » archives, das Archiv, die Urkundensammlung.
  - » armoiries, das Wappen (emblèmes d'un pays, d'une famille, etc.).
  - » arrhes, das Handgeld, Daraufgeld (gage d'un marché).
  - » besicles, die Brille (lunettes à branches).
  - » broussailles, das Gesträuch, Gestrüpp (ensemble de ronces et d'arbustes qui croissent dans les forêts).
  - » brouilles (II mouillées), abgehauenes Reisholz (menues branches d'arbres dont on fait des fagots).
  - » calendes, die Kalenden (premier jour du mois des Romains).
  - » catacombes, die Katakomben, Totengröße.
  - » complies, die Complete (la dernière partie de l'office religieux).
  - » entrailles, die Eingeweiden.
  - » entrefaites, die Zwischenzeit (sur ces entrefaites = pendant ce temps-là).
  - » épousailles, die Trauung.
  - » fiançailles, die Verlobung (promesse solennelle de mariage).
  - » funéraires, feierliches Leichenbegängniß (obsèques faites en grande pompe).
  - » immondices, der Schmutz (les ordures).
  - » mânes, die abgehiedenen Seelen (chez les Romains, âmes des morts).
  - » mathématiques, die Mathematik, Größentelehre.
  - » matines, die Frühmetten (première partie de l'office ecclésiastique).
  - » mœurs, die Sitten.
  - » mouchettes, die Nischtöhre.
  - » nippes, die Pusfachen; lang. fam. : der Gewinn (objets de toilette; fam. gain).
  - » obsèques, das Leichenbegängniß (derniers devoirs rendus aux défunts, comprenant le convoi et l'enterrement).
  - » pierreries, die Edelsteine.
  - » prémices, die Erstlinge (premiers produits).
  - » ténèbres, die Finsterniß.
  - » vèpres, die Vesper.

**Noms qui changent de signification au pluriel.**

33. Quelques noms ont, *outre la signification qu'ils ont au singulier, et que la plupart conservent au pluriel, encore une autre signification dans ce dernier nombre.*

Les plus usités de ces noms sont :

**Singulier.**

Un aboi, Bellen, Gebell.

**Pluriel.**

Les abois, die letzten Züge, der Todeskampf; au fig. : der verzweifelte Zustand.

<b>Singulier.</b>	<b>Pluriel.</b>
Un appat, eine Lockspeiße.	Les appas, die Reize; fig.: die Lockungen.
Une arme, eine Waffe.	Les armes: a) die Waffen, die Rüstung; b) das Wappen (les armoiries).
Un arrêt, ein Urtheilsspruch, Bescheid.	Les arrêts, der Arrest.
Une assise: a) eine Steinschicht, Lage; b) Abstufung der Berge.	Les assises, das Schwurgericht.
Un auspice, Vorzeichen, Vorbedeutung.	Les auspices: a) die Vorbedeutungen; b) der Schutz: sous les auspices du prince.
Le ciseau, der Meißel.	Les ciseaux: a) die Meißel; b) die Schere.
NOTE. — Eine Schere = des ciseaux, une paire de ciseaux; zwei Scheren = deux paires de ciseaux.	
La défense, das Verbot.	Les défenses, die Hautzähne.
Le denier, der Silberling.	Les deniers, das Geld.
L'eau, das Wasser.	Les eaux: a) die Gewässer; b) die Mineralwässer, Heilquellen.
L'effet, die Wirkung.	Les effets, a) die Wirkungen; b) die Güter, das Vermögen; c) der Wechsel, das Wertpapier.
L'enfer, die Hölle.	Les enfers, die Unterwelt.
Une épingle, eine Stednadel.	Les épingles: a) die Nadeln; b) Nadelgeld, Trinkgeld d. r weiblichen Bedienung.
L'état, der Zustand.	Les états: a) die Zustände; b) die Landstände.
L'État, der Staat.	Les États, die Staaten.
Le faste, der Prunk.	Les fastes, die Jahrbücher.
Le fer, das Eisen.	Les fers: a) die Eisenarten; b) die Ketten, Fesseln.
Le gage, das Pfand, die Bürgschaft.	Les gages, der Lohn, Gehalt, die Bezahlung.
La grâce, die Gnade, Gunst, Dankagung.	Les grâces: a) das Dankgebet; b) die Ammut. — Les Grâces, die Grazien.
La harde, das Rudel (vom Wild).	Les hardes: a) die Kleidungsstücke; b) die Sachen.
L'intérêt, das Interesse, die Teilnahme.	Les intérêts: a) die Interessen (p. ex. avoir les mêmes intérêts de commerce); b) die Zinsen.
La lettre: a) Buchstabe; b) Brief.	Les lettres: a) Buchstaben; b) Briefe; c) die Wissenschaft, Litteratur.

Singulier.	Pluriel.
La lumière, das Licht.	Les lumières, <i>a)</i> die Aufklärung, Einsicht; <i>b)</i> die Kenntnisse.
La lunette, das Fernrohr.	Les lunettes: <i>a)</i> die Fernröhre; <i>b)</i> die Brille ( <i>une paire de lunettes</i> ).
La mesure, das Maß.	Les mesures, die Maßregeln.
Le neveu, der Neffe.	Les neveux: <i>a)</i> Neffen; <i>b)</i> Nachkommen.
Le papier, das Papier.	Les papiers, die Schriften.
La pincette, das Zängethen.	Les pincettes, die Feuerzange ( <i>une paire de pincettes</i> ).
La poursuite, die Verfolgung.	Les poursuites, das gerichtliche Verfahren.
La pratique: <i>a)</i> die Ausübung, Praxis; <i>b)</i> das gerichtliche Verfahren; <i>c)</i> die Kundtschaft.	Les pratiques: <i>a)</i> die Übungen, Handlungen (besonders gottesdienstliche); <i>b)</i> Ränke, Schliche.
La richesse, die Fülle, der Reichthum.	Les richesses, die Reichtümer, Schätze.
La tablette, das Täfelchen ( <i>planche posée pour mettre quelque chose dessus</i> ).	Les tablettes: <i>a)</i> die Täfelchen; <i>b)</i> die Schreibtäfelchen.
La vacance, die Erledigung (einer Stelle), das Offensein.	Les vacances, die Ferien.
La veille: <i>a)</i> das Wachen; <i>b)</i> der Vorabend.	Les veilles, die Nacharbeit (das Studiren bei Nacht).

#### Noms qui ne peuvent pas prendre la marque du pluriel.

34. Les mots invariables (adjectifs numériques, adverbes, conjonctions, prépositions et interjections) employés substantivement ne peuvent pas prendre la marque du pluriel.

Ex. : On ne peut pas répondre à tous les *pourquoi* des enfants. — Vos *si* et vos *car* ne vous conduisent à rien. — Des *parce que*. — Des *chut*. — Écrivez deux *un* et trois *quatre*.

Même les adjectifs peuvent être dans ce cas : Tous vos *cher* et vos *bon* ne me touchent pas.

Mais si un adjectif est véritable substantif, il se met au pluriel : Nous aimons les *bons*, nous haïssons les méchants.

#### Pluriel des noms propres.

35. Nous avons vu plus haut (§ 5) que le nom propre convient à un seul individu ou à un groupement, une collection d'individus.

S'il convient à un seul individu, il est nom propre *individuel* ; p. ex. : Luxembourg, la France, la Suisse.

S'il convient à une collection d'individus, il est nom propre *collectif* ; p. ex. : Les Luxembourgeois, les Ardennes, les Alpes.

36. RÈGLE GÉNÉRALE. — Les noms propres *individuels* ne prennent pas la marque du pluriel ; les noms propres *collectifs* la prennent.

37. Mais on trouve parfois des noms propres généralement individuels, précédés d'un déterminatif pluriel ; dans ce cas :

a) Si le nom propre a conservé son *sens individuel*, il reste au *singulier* ;

b) mais si, grâce au déterminatif, le nom propre a un *sens collectif*, il prend la marque du *pluriel*.

38. Il résulte de là que :

A. — *Les noms propres ne prennent pas la marque du pluriel :*

1° S'ils désignent l'individu même qui porte ou a porté ce nom.

Ex. : Les *Corneille*, les *Racine*, les *Molière* ont illustré la scène française. (Ici on s'exprime par emphase : on se sert du pluriel, quoiqu'on pense à un seul individu ; les noms propres *Corneille*, *Racine*, *Molière*, ont conservé leur sens individuel).

2° S'ils désignent les ouvrages auxquels ils servent de titre.

Ex. : Envoyez-moi deux *Télémaque*, trois *Esther*, quatre *Athalie*, cinq *Henriade* et une demi-douzaine de *Parfait cuisinier*. (Les déterminatifs deux, trois, etc. portent sur le substantif *exemplaires* sous-entendu ; le sens est : Envoyez-moi deux exemplaires de *Télémaque*, trois exemplaires d'*Esther*, etc.)

NOTE. — *Télémaque*, *Esther*, *Athalie*, *Henriade*, *Parfait cuisinier* ne sont pas les noms des auteurs, mais seulement les titres des ouvrages.

B. — *Les noms propres prennent la marque du pluriel :*

1° Quand ils désignent *des personnes semblables* à celles qui ont porté ce nom.

Ex. : Les **Corneilles**, les **Racines**, les **Molières** sont rares (les poètes *comme Corneille*, etc. sont rares). Des **Nérons** (des tyrans *comme Néron*) ; des **Césars** (des généraux *comme César*) ; des **Achilles** et des **Ulysses** (des héros *comme Achille et Ulysse*).

2° Quand ils sont *communs à une famille, à une race*.

Ex. : Les **Horaces**, les **Curiaes**, les **Gracques**, les **Scipions**, les **Stuarts**, les **Guises**, les **Condés**, les **Bourbons** sont des familles qui resteront célèbres dans l'histoire. Ici les noms propres désignent un ensemble, une collection d'individus : ce sont des noms propres collectifs.)

REMARQUE I. — Il n'est pas nécessaire que la famille soit célèbre, pour que le nom propre individuel devienne ainsi collectif. (DA COSTA.)

On écrira donc : Les **Colberts**, nos voisins, sont des gens bien convenables.

REMARQUE II. — Quand on parle d'un nombre déterminé d'individus de même nom, il faut distinguer :

a) Si l'écrivain n'a en vue qu'une *qualité commune à plusieurs individus du même nom*, sans se préoccuper de l'idée de la famille, le nom propre reste *individuel*, et par conséquent au *singulier*.

Ex. : Les **deux** **Corneille** vécurent sous Louis XIV. Les **deux** **Racine** se sont rendus célèbres par leurs poésies. Les **deux** **Antonin**, empereurs romains, se sont illustrés par leurs vertus.

b) Mais si le nom propre *rappelle l'idée de la famille* à laquelle ces plusieurs individus appartiennent, il devient *collectif* et prend la marque du pluriel.

Ex. : Les **deux** **Gracques** ; les **trois** **Horaces** ; les **trois** **Curiaes** ; ces **deux** **Bourbons** ; ces **trois** **Bonapartes** ; les **douze** **Césars**.

3° Quand on emploie le nom de l'auteur pour désigner *des productions quelconques* de cet auteur.

Ex. : J'ai plusieurs **Fénétons** (**Virgiles**, **Racines**) dans ma bibliothèque. Des **Raphaëls**, des **Poussins**, des **Murillos** (des tableaux de Raphaël, etc.) Des **Elzévir**s (des ouvrages imprimés par la famille Elzévir). Des **Plantin**s (des ouvrages imprimés par Christ. Plantin).

REMARQUE. — Quand les noms propres sont employés comme noms communs pour désigner des produits d'un grand usage, on les écrit avec la minuscule. (DA COSTA.)

Exemples :

Du bordeaux, des bordeaux ; du champagne, des champagnes ; des cognacs (eau-de-vie venant de Cognac, dans la Charente) ; des barèmes (livres contenant des calculs tout faits, ainsi nommés de leur auteur Barème) ; des calepins (carnets ainsi nommés de leur auteur Calepin) ; des quinquets (sortes de lampes inventées par Quinquet) ; des boules (des meubles de Boule, célèbre fabricant sous Louis XIV) ; des elbeufs (des draps fabriqués à Elbeuf, en Normandie) ; des rouens (des toiles de coton peintes fabriquées à Rouen) ; des sedans (des draps fabriqués à Sedan) ; des sèvres (de la porcelaine fabriquée à Sèvres, près Paris) ; des chassepots (des fusils inventés par Chassepot) ; des lebel (des fusils inventés par Lebel).

4° Quand ils désignent plusieurs pays :

Ex. : Les deux Améric**ans**, les deux Sicil**iens**, les deux Castill**iens**, les Flandr**ois**, les Guyan**ois**. L'empereur de toutes les Russi**es** porte le titre de czar.

Expressions à comparer :

Les Poussin, les Raphaël et les Murillo ont fait faire des progrès à la peinture. Les Poussins, les Raphaëls et les Murillos sont rares (des peintres comme... ). Les Poussins, les Raphaëls et les Murillos sont recherchés (les tableaux de... ).

#### Pluriel des noms empruntés des langues étrangères.

40. I. Parmi les noms tirés des langues étrangères, on donne la marque du pluriel à ceux qu'un fréquent usage a francisés. Tels sont :

a) Mots que l'Académie, d'accord avec l'usage général, écrit avec **s** au pluriel.

Un agenda	des agendas <b>s</b>	un bravo	des bravos
un album	des albums <b>s</b>	un club	des clubs
un alibi	des alibis <b>s</b>	un concerto	des concertos
un alinéa	des alinéas <b>s</b>	un domino	des dominos
un alto	des altos <b>s</b>	un duo	des duos
un aparté	des apartés <b>s</b>	un trio	des trios
un avis	des avisos <b>s</b>	un quintette	des quintettes
un bifteck	des biftecks <b>s</b>	un examen	des examens



un factotum	des factotums	un quiproquo	des quiproquos
un factum	des factums	un quolibet	des quolibets
un folio	des folios	un rail	des rails
un imbroglio	des imbroglios	un récépissé	des récépissés
un impromptu	des impromptus	un reliquat	des reliquats
un lord	des lords	un schelling	des schellings
un numéro	des numéros	un sérail	des sérails
un opéra	des opéras	un spécimen	des spécimens
un oratorio	des oratorios	un tilbury	des tilburys
un panorama	des panoramas	un toast	des toasts
un pensum	des pensums	une villa	des villas
un placet	des placets	un vivat	des vivats
un quidam	des quidams	un zéro	des zéros.

b) Mots sur le pluriel desquels l'Académie garde le silence, et que l'usage général écrit avec une **s** au pluriel.

Un bey	des beys	un mémorandum	des mémorandums
un cadi	des cadis	un muséum*)	des muséums
un criterium	des criteriums	un recto	des rectos
un débet	des débet	un verso	des versos
un lavabo	des lavabos	un reporter	des reporters
un meeting	des meetings	un steamer	des steamers
un memento	des mementos	un ultimatum	des ultimatus.

c) Mots que l'Académie écrit sans **s**, mais que l'usage général écrit avec **s** au pluriel.

	Académie.	Usage général.
Un accessit	des accessit	des accessits
un déficit	des déficit	des déficits
un lazzi	des lazzi	des lazzis
un quatuor	des quatuor	des quatuors
un solo	des solo	des solos ou soli.

## II. — Mais on écrit sans **s** au pluriel :

a) Les noms étrangers qui ont conservé leur physionomie étrangère et qui ne sont pas d'un usage fréquent. Tels sont :

---

\*) *Musée*, est le terme général ; *muséum* ne s'emploie qu'avec un complément déterminatif : **Muséum** d'histoire naturelle.

Un duplicata	des duplicata	un ibidem	des ibidem
un errata <sup>*)</sup>	des errata	un intérim	des intérim
un exeat	des exeat	un satisfecit	des satisfecit
un exequatur	des exequatur	un veto	des veto.
un idem	des idem		

b) Les noms étrangers qui désignent une prière, un chant d'église.<sup>\*\*)</sup>

Ex. : Des amen, des Avé, des Confiteor, des Credo, des Magnificat, des Pater, des requiem, des Salvé, des stabat, des Te Deum, etc.

REMARQUE. — L'Académie écrit avec **s** : des Alléluias, des bénédicitions. Elle garde le silence sur le pluriel de *miseréré*, mais l'usage général est d'écrire des misérérés.

c) Les termes de musique italiens : des crescendo (pr. crèssin-do), des dolce (pr. dol-tché), des largo.

REMARQUE. — L'Académie écrit des andantes (LITTRÉ : des andantes ou andantés). Elle garde le silence sur le pluriel de *adagio* et *allegro*, que LITTRÉ écrit avec **s** : des adagios, des allégros.

d) Les noms composés de plusieurs mots étrangers :

Des ecce homo	des forte-piano	des nota benè
des et cætera	des in-folio	des post-scriptum
des ex-voto	des in-quarto	des statu quo
des fac-similé	des in-octavo	des vade-mecum, etc.

NOTE. — L'Académie écrit : un autodafé, des autodafés (acte de foi).

III. — Un certain nombre de mots étrangers ont conservé au singulier et au pluriel les terminaisons qu'ils ont dans la langue d'où ils proviennent.

#### Noms latins.

Un *maximum* (terme de mathématiques), des *maxima*.

Dans le langage ordinaire *maximum* signifie, ce qu'il y a de plus élevé dans une chose. Dans ce sens il fait au pluriel des *maximums* : les *maximums* des points.

\*) Lorsqu'il ne s'agit que d'une faute à relever, quelques-uns disent *erratum* (Académie).

\*\*) L'Académie écrit les uns de ces noms avec la majuscule, les autres avec la minuscule.

Un *minimum* (terme de mathématiques), des *minima* : Déterminer les *maxima* et les *minima*.

Dans le langage ordinaire *minimum* signifie aussi ce qu'il y a de moindre dans une chose. Dans ce sens il faut dire au pluriel, les *minimums* : les *minimums* des amendes.

#### Noms italiens.

Un *bravo*, des *bravi* (on dit aussi des bravos) ;  
 un *carbonaro*, des *carbonari* ;  
 le *dilettante*, les *dilettanti* ;  
 le *lazarone*, les *lazaroni* ;  
 le *libretto*, les *libretti* ;  
 le *soprano*, les *soprani* (on dit aussi les *sopranos*).

NOTE. — D'après l'Académie, *cicerone* (pron. Tchitchéroné, ou simplement eicéroné) ne change pas au pluriel : un *cicerone*, des *cicerone*.

#### Noms anglais.

Une *lady*, des *ladies* (à l'anglaise) ou des *ladys* (à la française) ;  
 une *milady*, des *miladies* ou des *miladys* ;  
 un *tory*, des *tories* ou des *torys*.

Noms qui ne figurent pas au Dictionnaire de l'Académie, mais qui sont d'un usage fréquent :

Un <i>gentleman</i> ,	des <i>gentlemen</i> ;
un <i>policeman</i> ,	des <i>policemen</i> ;
un <i>sportsman</i> ,	des <i>sportsmen</i> .

#### Pluriel des noms composés.

41. OBSERVATION PRÉLIMINAIRE. — Les *noms* et les *adjectifs* sont les seuls mots qui peuvent varier dans les noms composés. Tous les autres mots qui entrent dans la composition des noms composés, y restent invariables.

**Premier cas particulier.** — Noms composés formés de la réunion de *mots invariables*.

RÈGLE. — Ils restent *invariables* au pluriel.

Exemples :

Un *chez-soi*, des *chez-soi* (ein eigener Herd).

Un *entre-deux*, des *entre-deux* (ein Zwischentraum).

Un gagne-petit, des gagne-petit (herumziehender Scherenschleifer).  
 Un laissez-passer, des laissez-passer (ein Passierschein).  
 Un oui-dire, des oui-dire (ein Hörensagen).  
 Un passe-debout, des passe-debout (ein Traufschrein).  
 Un passe-partout, des passe-partout (ein Hauptschlüssel).  
 Un pince-sans-rire, des pince-sans-rire (ein Duckmäuser).  
 Un qu'en-dira-t-on, des qu'en-dira-t-on.  
 Un qui vive, des qui vive (ein „Wer da?“).  
 Un sauve-qui-peut, des sauve-qui-peut.  
 Un tic tac, des tic tac.  
 Un va-et-vient, des va-et-vient.  
 Un vis-à-vis, des vis-à-vis.

REMARQUE. — Sont devenus mots simples : le pourboire , les pourboires ; le pourparler, les pourparlers.

**Deuxième cas particulier.** — Noms composés formés d'un *mot invariable* et d'un substantif.

RÈGLE. — Le *substantif* seul prend la marque du pluriel.

Exemples :

Une arrière-pensée	des arrière-pensées
un arrière-neveu	des arrière-neveux
un quasi-délit	des quasi-délits
un avant-coureur	des avant-coueurs
un contre-amiral	des contre-amiraux
un en-tête	des en-têtes
un sous-bail	des sous-baux
un vice-président	des vice-présidents.

EXCEPTIONS :

Un après-midi	des après-midi
un sans-barbe	des sans-barbe
un sous-ordre	des sous-ordre.

REMARQUE. — Ont passé à l'état de mots simples :

La contrebasse	la contrebande	le contreseing
la contrefaçon	le contrevent	un entrecôte
le contremaitre	le contresens	un entresol
la contremarque	le contretemps	un entr'acte.
le contrepoids	le contrepoison	

**Troisième cas particulier.** — Noms composés formés d'un *verbe* et d'un *substantif*.

RÈGLE. — Le verbe reste invariable, le nom seul peut varier.

Pour savoir comment on doit écrire le *nom* dans cette espèce de mots composés, il faut consulter le sens. Pour cela, on rétablit la proposition (définition) dont on a déduit, par contraction, le

nom composé ; on met cette proposition au pluriel, et l'on écrit le substantif, au singulier et au pluriel, comme il figure dans la proposition. — Exemples :

Une personne qui prête son *nom* à un écrit qu'elle n'a pas fait, est un prête-*nom*.

Des personnes qui prêtent leurs *noms* à des écrits qu'elles n'ont pas faits, sont des prête-*noms*.

Un employé chargé de serrer un *frein* dans un convoi de chemin de fer, est un serre-*frein*.

Des employés chargés de serrer des *freins* dans un convoi de chemin de fer, sont des serre-*freins*.

Une enveloppe par laquelle on cache un *pot* de fleur, est un cache-*pot*.

Des enveloppes par lesquelles on cache des *pots* de fleur, sont des cache-*pots*.

REMARQUE I. — Il y a un grand nombre d'exemples où la définition permettrait d'écrire de deux manières au singulier, comme tel est le cas pour le mot *casse-noisette*, par exemple. Ce nom composé peut, en effet, provenir de l'une ou de l'autre des deux propositions suivantes :

Un instrument au moyen duquel on casse *la noisette*,

un » » » » *les noisettes*,

ce qui donnerait : un *casse-noisette*, ou, un *casse-noisettes* ; mais dans les cas douteux de cette espèce, l'Académie écrit au *singulier sans s*, de sorte qu'on a :

Un casse-noisette	des casse-noisettes (Nußnader)
» casse-motte	» casse-mottes (Schollenbrecher)
» casse-pierre	» casse-pierres (Steinbrecher)
» cure-oreille	» cure-oreilles (instrument dont on se sert pour curer l'oreille, les oreilles)
» coupe-jarret	» coupe-jarrets (Weuchelmörder)
» essuie-main	» essuie-mains (Handtuch)
» garde-fou	» garde-fous (Geländer)
» garde-manche	» garde-manches (Überärmel)
» garde-meuble	» garde-meubles (Mobilienfammer)
» garde-robe	» garde-robcs (Schürze)
une garde-robe	» garde-robcs (Kleiderfammer)
un grippe-sou	» grippe-sous (Zinfeneintreiber)
» passe-droit	» passe-droits (Zurückfegung)

un passe-lacet	des passe-lacets (Schürnadel)
» tire-botte	» tire-bottes (Stiefelnacht)
» tire-bouchon	» tire-bouchons (Tropfenzieher)
» tire-bouton	» tire-boutons (Knopfhafen)
» tire-ligne	» tire-lignes (Reißfeder).

REMARQUE II. — Parfois le sens exige que le substantif s'écrive avec **s** au singulier comme au pluriel. — Exemples :

Un et des chasse-pierres	un et des porte-montres (Aushänge- uhren für Uhren)
un et des chasse-mouches	
un et des porte-allumettes	un et des porte-mouchettes
un et des porte-cigares (Cigarren- tafel)	un et des serre-papiers
un et des porte-clefs	un et des va nu-pieds.

REMARQUE III. — Souvent aussi le sens exige que le substantif s'écrive *sans s* au pluriel comme au singulier. — Exemples :

Un et des abat-jour	un et des porte-drapeau
un et des casse-cou	un et des porte-enseigne
un et des casse-tête	un et des porte-épée
un et des coupe-gorge	un et des porte-malheur
un et des coupe-paille	un et des porte-monnaie
un et des coupe-pâte	un et des porte montre (Uhrstift)
un et des garde-erotte	un et des porte-plume
un et des garde-feu	un et des réveille-matin
un et des garde-main	un et des prie Dieu
un et des garde-manger	un et des serre-tête
un et des garde-vue	un et des sot-l'y-laisse (croupion de volaille)
une et des perce-neige	un et des trompe-l'œil
un et des porte-cigare (Cigarrenspitze)	un et des trouble-fête.
un et des porte-crosse	

REMARQUE IV. — Contrairement au sens, l'Académie écrit *sans s* au singulier :

Un cure-dent	des cure-dents
un couvre-pied	

Elle ne donne pas le pluriel de *couvre-pied*. Littré écrit : des couvre-pied ; d'autres écrivent des couvre-pieds, orthographe que le sens exigerait déjà au singulier.

REMARQUE V. — L'Académie traite comme mots simples :

Le hochepied	le porteballe	le portefaix
le hochepot	le portechape	le portefeuille
le hochequeue	le portechoux	le portemanteau
la passerage	le portecollet	
le passeport	le portecrayon	

**Quatrième cas particulier.** — Noms composés formés de *deux substantifs*.

RÈGLE. Les deux noms prennent la marque du pluriel. —

Exemples :

Un bien-fonds	des biens-fonds
une borne-fontaine	des bornes-fontaines
un chien-loup	des chiens-loups
un chef-lieu	des chefs lieux
un chou-fleur	des choux-fleurs
un chou-navet	des choux-navets
un chou-rave	des choux-raves
un laurier-rose	des lauriers-roses
la malle-poste	les malles-postes
le martin-pêcheur	les martins-pêcheurs
un oiseau-mouche	des oiseaux-mouches
une reine-marguerite	des reines-marguerites
le loup-garou *)	les loups-garous
le porc-épic **)	les porcs-épics.

REMARQUE I. — Conformément au sens, le second nom reste invariable dans :

Un ayant cause, des ayants cause ;  
un ayant droit, \*\*\*) des ayants droit.

REMARQUE II. — L'Académie écrit :

Un brèche-dent, des brèche-dent (invariable).

Mais d'après la définition, le mot *dent* devrait prendre *s* au singulier déjà : Un homme qui a une brèche entre les dents.

D'un autre côté, elle écrit :

Une reine-Claude, des reines-Claude,

bien que, d'après la définition, le mot *reine* doive rester invariable : Des prunes telles que les aimait la reine Claude.

REMARQUE III. — Noms composés avec le mot *garde*.

\*) Le mot *garou* n'est plus employé que dans le composé *loup-garou*, qui désigne un homme qui, au dire des gens superstitieux, erre la nuit, transformé en loup : c'est donc un homme loup (*Währwolf*). Au figuré et familièrement, loup-garou désigne un homme qui est insociable (*Grießgram*).

\*\*) On prononce *porc-épic*. Le mot *épic* ne s'est conservé que dans le composé *porc-épic*.

\*\*\*) L'Académie écrit sans trait d'union les deux expressions.

Dans ces noms, le mot *garde* est *substantif*, et par conséquent *variable*, quand le nom composé désigne une personne. Exemples :

Un homme qui est le garde d'une barrière = un garde-barrière.

Des hommes qui sont les gardes de barrières = des gardes-barrières.

De même :

Un garde-bois	des gardes-bois
un garde-côte	des gardes-côtes
un garde-frein	des gardes-freins
un garde-malade	des gardes-malades
une garde-malade	des gardes-malades
un garde-note	des gardes-notes
un garde-rôle	des gardes-rôles.

Mais : Un homme qui est le garde de la chasse = un garde-chasse.

Des hommes qui sont *les gardes de la chasse* = des gardes-chasse.

Un homme qui est le garde de la pêche = un garde-pêche.

Des hommes qui sont *les gardes de la pêche* = des gardes-pêche.

NOTE. — Le mot *garde* dans les mots composés est *verbe*, et par conséquent *invariable*, quand le nom composé désigne une chose. (Voir des exemples § 42, rem. I<sup>re</sup> et rem. III.)

REMARQUE IV. — Si le nom composé est formé d'un mot étranger et d'un substantif, le dernier seul prend la marque du pluriel.

Ex. : un électro-aimant,	des électro-aimants ;
un Anglo-Saxon,	des Anglo-Saxons ;
un Gallo-Romain,	des Gallo-Romains.

REMARQUE V. — Ont passé à l'état de mots simples :

Le becfigue	les becfigues
le havresac	les havresacs.

**Cinquième cas particulier.** — Noms composés de *deux substantifs unis par une préposition*.

RÈGLE. — Le premier substantif seul prend la marque du pluriel. — Exemples :

Des arcs-en-ciel *)	des belles-de-jour	des boules-de-neige
des becs-de-grue	des belles-de-nuit	des barbes-de-chèvre
des becs-de-lièvre	des belles-d'un-jour	des chefs-d'œuvre

\*) On prononce des arkenciel.



des ciels-de-lit	des pots-de-vin	des jets d'eau
des eaux-de-vie	des aides de camp	des lettres de change
des œils-de-bœuf	des bateaux à vapeur	des pots à feu
des œils-de-boue	des cartes de visite	des quarts d'heure
des œils-de-chat	des chemins de fer	des traits d'union
des œils-de-perdrix	des chiens de chasse	des vers à soie.
des pieds-de-veau	des coups d'œil	
des pieds-d'alouette	des fils à plomb	

EXCEPTIONS apportées par le sens.

a) Noms composés de cette catégorie dans lesquels le second substantif s'écrit avec **s** au singulier déjà :

Le haut-de-chausses,	les hauts-de-chausses (Aniehofen)
le char à bancs,	les chars à bancs
la lettre d'affaires	les lettres d'affaires.

b) Noms composés de cette catégorie dans lesquels *les deux noms restent invariables* au pluriel :

Un coq-à-l'âne	des coq-à-l'âne (des discours où l'on passe du
un pied-à-terre	des pied-à-terre [coq à l'âne]
un pot-au-feu	des pot-au-feu
un tête-à-tête	des tête-à-tête
un vol-au-vent	des vol-au-vent.

REMARQUE. — Quand la préposition est sous-entendue, la règle reste la même. — Exemples :

Un appui-main	des appuis-main (des appuis pour la main)
une Fête-Dieu	des Fêtes-Dieu (des fêtes en l'honneur de Dieu)
un Hôtel-Dieu	des Hôtels-Dieu (des hôtels de Dieu)
un timbre-poste	des timbres-poste (des timbres de la poste).

NOTE. — Un *bain-marie*, pour : un *bain de Marie*, est un bain à l'eau chaude, inventé par la prophétesse Marie. Le pluriel serait donc régulièrement *des bains-marie* ; mais l'Académie ne donne pas d'exemple de ce pluriel, elle emploie toujours l'expression « au bain-marie », et elle écrit : « On dit qu'un vase est au bain-marie, quand il est plongé dans l'eau chaude. .... On dit pareillement dans le langage ordinaire : Faire cuire des œufs au bain-marie. .... »

Sixième cas particulier. — Noms composés formés d'un *substantif* et d'un *adjectif*.

RÈGLE. — Ils prennent tous les deux la marque du pluriel. — Exemples :

Des arcs-boutants	des basses-cours	des belles-mères
des bas-reliefs	des beaux-pères	des blancs-becs

des blancs seings	des petits-neveux	des ponts-levis
des cerfs-volants	des petites-nièces	des ponts-neufs
des chats-huants *)	des petits-maitres	des pots-pourris
des chauves-souris	des petites-maitresses	des procès-verbaux
des coffres-forts	des plains-chants	des revenants-bons
des petits-fils	des plates-bandes	des rouges-gorges.
des petites-filles	des plates-formes	

NOTA. — On écrit sans trait d'union : des cartes postales, des chiens marins, des gardes champêtres, des portes cochères, des vers luisants, des nus propriétaires, des nues propriétés.

REMARQUE I. — Le sens des mots a apporté quelques exceptions à la règle précédente :

Un cheval-léger, des cheval-légers (ein leicht Verittener)  
 un sauf conduit, des sauf-conduits (ein Geleitbrief)  
 un terre-plein (un lieu qui est **plein de terre**)  
 des terre-pleins (des lieux qui sont **pleins** de terre).

REMARQUE II. — Les noms composés d'un *substantif* et d'un *adjectif numéral* s'écrivent au singulier comme au pluriel :

Un et des cent-suisse(s) (soldat du corps des cent Suisses)  
 un et des mille-pied(s) (insecte qui a un très grand nombre de pieds)  
 un et des trois mâts (navire à trois mâts)  
 un et des trois-pont(s) (vaisseau à trois ponts)  
 un et des trois pied(s) (trépied).

REMARQUE III. — Noms composés formés avec l'adjectif *grand*. — Ils suivent la règle générale : des grands-pères, des grands-oncles, des grands-prêtres, des grands-croix, des grands-livres, des grands-duchés, des grands-ducs, des grandes-duchesses.

Mais *grand*, devant un certain nombre de mots féminins, ne prend pas l'*e* du féminin (ce retranchement d'une lettre à la fin d'un mot est appelé en grammaire « une apocope »). L'*e* retranché est remplacé par une apostrophe, et *grand'* reste invariable au pluriel. — Exemples :

La grand'mère	les grand'mères
la grand'maman	les grand'mamans
la grand'tante	les grand'tantes
la grand'messe	les grand'messes
la grand'rue	les grand'rués.

REMARQUE IV. — Noms composés formés avec l'adjectif  *demi*.

\*) L'h de **huant** est aspirée.

RÈGLE. — L'adjectif *demi* reste invariable quand il précède le nom. — Exemples :

Des demi-arcs	des demi-dieux
des demi-aunes	des demi-heures
des demi-cercles	des demi-livres.

REMARQUE V. — Ont passé à l'état de mots simples :

La courtépoinle	les courtépoinles
un bonhomme	des bonshommes
un gentilhomme	des gentilshommes. *)

## Syntaxe du nom ou substantif.

42. Le *nom* peut être :

1° *Sujet* ; dans ce cas il représente la personne, l'animal ou la chose qui fait ou qui est ce que dit le verbe : *L'enfant* dort ; le *chien* aboie ; le *verre* est transparent.

2° *Attribut* ; dans ce cas il désigne ce qui s'affirme ou se nie du sujet : Le temps est *de l'argent* ; pauvreté n'est pas *vice*.

Quand le nom employé comme attribut a une forme spéciale pour le féminin, il doit être du même genre et du même nombre que le sujet : Le bon *payeur* est le *maitre* de la bourse des autres ; la bonne *payeuse* est la *maitresse* de la bourse des autres.

3° *Mis en apposition* à côté d'un nom ou d'un pronom pour l'expliquer ; dans ce cas encore, le nom mis en apposition doit faire accord s'il a un féminin : Guillaume III, *roi* de Hollande ; Victoria, *reine* d'Angleterre.

4° *Mis en apostrophe*, c'est-à-dire s'adresser à la personne ou à l'objet personnifié auquel on parle : Affreux *déserts*, confidents de mes peines ! *Cieux*, écoutez ma voix ; *terre*, prête l'oreille !

5° *Complément direct, indirect ou circonstanciel* d'un verbe : Chérir *ses parents*, obéir à *leurs ordres*, les écouter *avec plaisir*.

6° *Complément* d'un *adjectif* ou d'un *adverbe* : Vide *de sens* ; beaucoup *de mots*.

---

\*) Dans le singulier gentilhomme, la lettre *l* se mouille. Au pluriel on ajoute une *s* après *gentil*, et cette *s* se prononce, mais la lettre *l* qui précède ne se prononce pas.

7<sup>e</sup> *Complément déterminatif* d'un autre nom : Un œuf à la coque ; un panier de cerises.

Le *complément déterminatif* d'un nom complète le sens de ce nom à l'aide d'une préposition, laquelle est le plus souvent **de** ou **à**, mais peut aussi être une autre préposition, comme **en**, **sans**, etc. : Un fusil à vent, un sac de blé, une vigne en fleur, un homme sans courage.

REMARQUE I. — Les *infinitifs* peuvent également servir de *compléments déterminatifs* aux noms : L'art de parler, l'ardeur de vaincre, la crainte de mourir, l'habitude de mentir, la permission de sortir, le temps de partir, etc.

REMARQUE II. — D'après l'Académie, la préposition **de** est la seule qui serve à exprimer le rapport d'une chose à la matière dont elle est faite. Elle écrit :

Une armoire **de** chêne, **de** noyer, **d'**acajou ; un coffre **de** bois, **de** fer ; une couverture **de** chaume, **de** tuile, **d'**ardoise, **de** plomb ; un étui **de** bois, **de** carton, **de** cuir, **d'**or, **d'**argent, **d'**ivoire ; une chaîne **d'**or ; des médailles **d'**argent ; un médaillon **de** terre cuite ; un vase **de** terre, etc.

Mais les écrivains emploient indifféremment **de** ou **en** devant un complément déterminatif exprimant la matière : Un coffre **de** bois (**en** bois), une toupie **de** buis (**en** buis), etc.

### Du nombre dans les compléments déterminatifs.

43. RÈGLE. — Le nom complément d'un autre nom se met au *singulier* ou au *pluriel* suivant le sens.

a) On emploie le *singulier* ou le *pluriel*, selon que le sens éveille une idée d'*unité* ou de *pluralité*.

Idée d'unité.	Idée de pluralité.
Une ceinture à <b>boucle</b>	Des souliers à <b>boucles</b>
» boucle de <b>ceinture</b>	» boucles de <b>souliers</b>
des fruits à <b>noyau</b>	un fruit à <b>pépins</b> *)
» fleurs à <b>pistil</b> (chaque fleur a un seul pistil)	une fleur à <b>pistils</b> (elle en a plusieurs)

\*) L'Académie écrit : fruits à **pépin**.

Idée d'unité.	Idée de pluralité.
des instruments à <b>vent</b>	un instrument à <b>cordes</b>
» bêtes à <b>laine</b>	une bête à <b>cornes</b>
» maux de <b>tête</b>	un mal de <b>dents</b>
» montres à <b>répétition</b>	un serpent à <b>sonnettes</b>
Trois quarts d' <b>heure</b>	une couple d' <b>heures</b>
Des hommes d' <b>esprit</b>	un homme d' <b>affaires</b>
» peintres de <b>talent</b> (qui ont un grand talent)	» » de <b>talents</b> (qui possède plusieurs talents)
» hommes de <b>robe</b>	un homme de <b>lettres</b>
un homme à <b>tête</b> blanche	une tête à <b>cheveux</b> blancs
mon camarade d' <b>étude</b> (il s'agit d'une étude particulière)	mon camarade d' <b>études</b> (il s'agit d'un ensemble d'études)
un groupe de <b>valeur</b> (qui a de la valeur)	un groupe de <b>valeurs</b> (ensemble de valeurs financières)
des hommes à <b>imagination</b>	un homme à <b>préjugés</b>
» maîtres de <b>dessin</b> , de <b>gymnastique</b>	un professeur de <b>langues</b> .

b) Si le sens est général, et qu'on ait en vue l'*espèce*, le complément déterminatif est au *singulier* ; si, au contraire, le sens est particulier, et qu'on envisage les *individus*, le complément se met au pluriel.

Idée d'espèce.	Idée d'individualité.
Des passions de <b>roi</b>	une assemblée de <b>rois</b>
» scrupules de <b>juge</b>	» » de <b>juges</b>
» robes d' <b>avocat</b>	» » d' <b>avocats</b>
» vêtements d' <b>homme</b>	des noms d' <b>hommes</b>
» travaux de <b>femme</b>	un couvent de <b>femmes</b>
» caprices de <b>demoiselle</b>	une pension de <b>demoiselles</b>
» habitudes de <b>garçon</b>	» » de <b>garçons</b>
» jeux d' <b>enfant</b>	» troupe d' <b>enfants</b>
» articles de <b>bureau</b>	un fabricant de <b>bureaux</b>
» œuvres d' <b>art</b>	toutes sortes d' <b>arts</b>
» chefs d' <b>atelier</b>	la direction d' <b>ateliers</b>
» coups d' <b>épingle</b> (petites offenses)	un paquet d' <b>épingles</b>
» caisses d' <b>épargne</b>	le résultat d' <b>épargnes</b>
» feux de <b>peloton</b> (Rottenfeuer)	une boîte de <b>pelotons</b> de fil
» mains (rames) de <b>papier</b>	» liasse de <b>papiers</b>
» bourdonnements d' <b>oreille</b>	des boucles d' <b>oreilles</b>
» chevaux de <b>hussard</b>	un escadron de <b>hussards</b>
» fers à <b>cheval</b>	une course de <b>chevaux</b>
» marchands de <b>cheval</b> (ils vendent cette viande)	un marchand de <b>chevaux</b>

<b>Idée d'espèce.</b>	<b>Idée d'individualité.</b>
des salles de <b>classe</b>	une série de <b>classes</b>
» devoirs d' <b>élève</b>	un groupe d' <b>élèves</b>
» motifs d' <b>absence</b>	une liste d' <b>absences</b>
» arbres en <b>fleur</b>	un vase à <b>fleurs</b> (un pot à fleurs, de fleurs)
» marchands de <b>paille</b> (de foin, de cidre, de lait)	» marchand de <b>peaux</b> (de fourrures, de dentelles, de pommes)
» sacs de <b>farine</b> (remplis avec de la farine)	» sac de <b>pommes</b> de terre
» marchands de <b>vin</b> *)	» un négociant en <b>vins</b> .
<b>Idée de provenance (espèce).</b>	<b>Idée d'individualité.</b>
Du bois de <b>chêne</b> (provenant de l'espèce chêne)	une forêt de <b>chênes</b>
des branches de <b>hêtre</b>	un bois de <b>hêtres</b>
» œufs de <b>poule</b> (provenant de l'espèce d'oiseau appelée poule)	des œufs d' <b>oiseaux</b> (de diverses espèces d'oiseaux)
» dents d' <b>éléphant</b>	» trompes d' <b>éléphants</b>
» peaux de <b>lapin</b>	une famille de <b>lapins</b>
» » » <b>chien</b>	» meute de <b>chiens</b>
» côtelettes de <b>mouton</b>	un troupeau de <b>moutons</b>
» hures de <b>sanglier</b> (Wildschweinshöpfe)	une troupe (Rudel) de <b>sangliers</b>
» écailles d' <b>huitre</b>	» bourrique (Storb) d' <b>huîtres</b>
» plats de <b>viande</b> (de <b>poisson</b> )	toutes sortes de <b>viandes</b> (de <b>poissons</b> )
de la pelure de <b>poire</b> (de <b>pomme</b> )	un panier de <b>poires</b> (de <b>pommes</b> )
du lait d' <b>amande</b>	» gâteau d' <b>amandes</b>
de la poudre de <b>diamant</b>	une chaîne (agrafe) de <b>diamants</b> .

c) Lorsque le complément déterminatif désigne *la matière* dont se compose l'objet représenté par le nom qui précède, il se met au *singulier*, si la matière est désignée d'une manière *générale, indéfinie*; il se met au *pluriel*, si le sens éveille l'idée d'*individus* réunis pour former un tout.

<b>Idée de matière en général.</b>	<b>Idée d'individualité.</b>
Un pont de <b>pierre</b>	une assise**) de <b>pierres</b>
une table (statue, carrière de <b>marbre</b> )	
» barre de <b>fer</b>	

\*) Mais on écrit : Des travaux de **vieilles femmes**, des devoirs d'**élèves appliqués**; car, le complément doit prendre la marque du pluriel dès qu'il est déterminé par quelque circonstance.

\*\*) Rang de pierres de taille qu'on pose horizontalement pour construire une muraille.

<b>Idée de matière en général.</b>	<b>Idée d'individualité.</b>
des boucles d' <b>argent</b>	des boucles de diamants
un diadème d' <b>or</b>	un collier de <b>perles</b>
une cotte (un habit) de <b>drap</b>	une cotte de mailles
un lit de <b>plume</b>	un balai de plumes.

REMARQUE. — *Quand il s'agit de choses résultant d'une préparation*, il est difficile de trouver une règle générale pour fixer le nombre auquel doit figurer le complément déterminatif. D'après Poitevin, on emploierait le singulier, si la matière a perdu sa forme primitive, et le pluriel, si la première forme n'a pas disparu. Mais l'Académie est en désaccord avec Poitevin. A en juger d'après les exemples fournis par l'Académie, il semble pourtant qu'il *faill*e avant tout consulter le sens. C'est ainsi qu'elle écrit :

Une compote de poires**s**, de pommes**s**, d'abricots**s**, de cerises**s**.  
(On emploie des poires, etc.)

Une conserve de roses**s**, de violettes**s**, de framboises.

Une marmelade de pommes**s**, d'abricots**s**, de prunes**s**, de pêches**s**.

Du sirop de vinaigre, de chicorée. (On emploie du vinaigre, de la chicorée.)

Du sirop de groseilles**s**, de mûres**s**, de grenades**s**. (On emploie des groseilles....)

Pâte de *guimauve*. — Pâte de confitures**s**, de groseilles**s**, de coings**s**, d'abricots**s**.

Pain de *froment*, de *seigle*, d'*orge*. (On emploie du froment, etc.)

Pain de pommes de terre, de châtaignes**s**. (On emploie des pommes de terre, etc.)

Café de *chicorée* (On emploie la chicorée.)

Un ragoût de *poitrine* de veau. — Un ragoût de champignons.

Lorsqu'il s'agit d'une *substance qu'on a extraite d'une autre*, le complément déterminatif figure ordinairement au *singulier* :

De l'eau-de-vie de *grain*.

De l'essence de *cannelle*.

De la fécule de *pomme* de terre.

De la gelée de *veau*, de *poisson*, de *groseille*, de *pomme*.

De l'huile d'*olive*, de *faine*, de *lin*, de *poisson*, de *rose*, de *citron*.

Du jus de *viande*, de *citron*, d'*orange*, de *réglisse*.

Du sucre de *cane*, de *betterave*, de *raisin*, de *pomme*, d'*orge*.

De la teinture de *safran*, de *tournesol*.

EXCEPTIONS : jus d'herbes**s**, essence de roses**s**, teinture de roses**s**.

**Des compléments déterminatifs communs à plusieurs noms.**

44. RÈGLE. — Plusieurs noms ne peuvent prendre le même complément que s'ils régissent la même préposition.

On dira donc :

L'application et la conduite *de cet élève*. (Car : l'application **de** qn., la conduite **de** qn.)

Son zèle et son application *au travail*.

Mais on ne dira pas :

Sa soumission et son respect *pour la loi*.

Car : on a de la soumission **à** et du respect **pour** ; il faudra donc donner à chaque nom le complément qui lui convient, et dire : Sa soumission **à** la loi et son respect **pour** elle.

**Paronymes à distinguer.**

45. 1. ACCIDENT, INCIDENT. — *Accident*, Unfall, événement imprévu et malheureux. — *Incident*, Zwischenfall, fait qui se produit accessoirement.

2. AMNISTIE, ARMISTICE. — *Amnistie*, f., allgemeiner Straferlaß, pardon collectif accordé par le souverain à toute une catégorie de condamnés, surtout de condamnés politiques. — *Armistice*, m., Waffenstillstand, suspension d'armes.

3. AROMATE, AROME. — *Aromate*, m., wohlfriechender Stoff, substance végétale à odeur forte et agréable, comme le baume. — *Arome*, m., Wohlgeruch, odeur agréable.

4. ASTROLOGIE, ASTRONOMIE. — *Astrologie*, f., Sterndeuterfunst, art chimérique prétendant connaître l'avenir par les astres. — *Astronomie*, f., Sternkunde, science qui s'occupe de la connaissance des astres.

L'*astrologue* est un charlatan qui prétend lire l'avenir dans les astres ; l'*astronome* étudie la constitution des astres et les lois qui règlent leurs mouvements.

5. AVÈNEMENT, ÉVÉNEMENT. — *Avènement*, autrefois arrivée, Anfunft : l'avènement du Messie, son arrivée sur la terre ; aujourd'hui élévation à une dignité suprême : avènement au trône. — *Événement*, Ereigniß, tout ce qui arrive.



6. COASSEMENT, CROASSEMENT. — *Coasement*, das Quaken, cri d'un animal qui coasse. — *Croasement*, Rabengekrächz, cri du corbeau.

7. CONFIANCE, CONFIDENCE. — *Confiance*, Vertrauen, Zutrauen, sentiment qui porte à se fier à quelqu'un ou à quelque chose. — *Confidence*, vertrauliche Mitteilung, communication secrète.

8. CONJECTURE, CONJONCTURE. — *Conjecture*, Mutmaßung, supposition fondée sur des données incertaines. — *Conjoncture*, Zusammentreffen von Umständen, rencontre de certains événements dans le même point.

9. CONTENANCE, CONTINENCE. — *Contenance*, Inhalt, Größe, capacité, étendue ; Anstand, Haltung, maintien ; die Fassung : perdre contenance. — *Continence*, Enthaltſamkeit, privation de plaisirs qu'on s'impose volontairement.

10. DEVINEUR, DEVIN. — *Devineur* se dit de celui qui se pique de deviner facilement (Errater) ; il fait au féminin *devineuse*. — *Devin* se dit de celui qui prétend posséder l'art de prédire et qui en fait sa profession (Wahrſager) ; fém. : *devineresse*.

11. ÉMERSION, IMMERSION. — *Émersion*, Emporsteigen, soulèvement d'un corps qui vient à la surface d'un fluide, dans lequel il avait été plongé ; Austritt aus dem Schatten, réapparition d'un astre éclipsé. — *Immersion*, Untertauchen, action de plonger un corps dans un liquide ; Eintritt in den Schatten eines Weltkörpers, instant où une planète entre dans l'ombre d'une autre planète.

12. ÉMINENCE, IMMINENCE. — *Éminence*, Anhöhe, hauteur de terrain, colline. — *Imminence*, naheß Bevorstehen, qualité de ce qui est sur le point d'arriver.

13. ÉRUPTION, IRRUPTION. — *Éruption*, Ausbruch, sortie instantanée et violente. — *Irruption*, feindlicher Einfall, Einbruch, invasion soudaine des ennemis dans un pays.

14. ESTAMPE, ESTOMPE. — *Estampe*, Kupferſtich, image imprimée au moyen d'une planche gravée. — *Estompe*, Wiſcher, rouleau de cuir ou de papier avec lequel on étend le crayon ou le pastel sur le papier ; gewiſchte Zeichnung, dessin à l'estompe.

15. ÉTAL, ÉTAC, ÉTOLE. — *Étal*, Fleiſchbank, table sur laquelle le boucher débite ses viandes. — *Étau*, Schraubſtock, instrument qu'on serre à volonté pour maintenir une pièce qu'on

veut travailler. — *Étole*, *Stola*, bande d'étoffe que le prêtre met autour de son cou dans l'exercice de son ministère.

16. FUTAIE, FUTAILLE, FUTAINÉ. — *Futaie* (f.), *Hochwald*, bois composé de grands arbres. — *Futaille* (f.), *Faß*, tonneau. — *Futaine*, *Barçhent*, étoffe de coton croisée.

17. GRADATION, GRADUATION. — *Gradation*, *Steigerung*, accroissement ou décroissement successif. — *Graduation*, *die Grad-Einteilung*, action de diviser en degrés.

18. HABILITÉ, HABILITÉ. — *Habilité*, *Geschicklichkeit*, adresse, qualité de celui qui est habile. — *Habilité*, *Fähigkeit*, qualité qui rend propre à ; il se dit surtout en jurisprudence : habilité à succéder.

19. JUSTESSE, JUSTICE. — *Justesse*, *Richtigkeit*, *Genauigkeit*, qualité de ce qui est juste, exact. — *Justice*, *Gerechtigkeit*, conformité au droit.

20. LABEUR, LABOUR. — *Labeur*, *mühevolle Arbeit*, travail pénible et suivi. — *Labour*, *Feldumpflügung*, culture des champs.

21. MARTYR, MARTYRE. — *Martyr*, *Märtyrer*, personne suppliciée pour sa foi religieuse. — *Martyre*, *Märtyrertod*, supplice d'un martyr.

22. MÉPRIS, MÉPRISE. — *Mépris*, *Verachtung*, action de mépriser. — *Méprise*, *Irrtum*, action de méprendre.

23. PÉDALE, PÉTALE. — *Pédale* (f.), *das Pedal*, appareil qu'on met avec le pied pour produire une note. — *Pétale* (m.), *Kronenblatt*, chacune des pièces dont se compose la corolle d'une fleur.

24. PRÉVISION, PROVISION. — *Prévision*, *Vorhersehung*, connaissance des choses futures. — *Provision*, *Vorrat*, réunion d'objets recueillis par prévoyance.

25. STALACTITE, STALAGMITE. — *Stalactite* (f.), *herabhängender Tropfstein*, dépôt cristallin que certaines eaux forment aux voûtes de rochers d'où elles coulent goutte à goutte. — *Stalagmite* (f.), dépôt cristallin que certaines eaux forment sur le sol des grottes, en y tombant goutte à goutte.

